**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association Pro Aventico **Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)

**Band:** 54 (2012)

**Rubrik:** Chronique des fouilles archéologiques 2012

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Chronique des fouilles archéologiques 2012

Pierre Blanc Hugo Amoroso Aurélie Schenk Laurent Francey

Avec des contributions de Sophie Delbarre-Bärtschi, Anika Duvauchelle, Thomas Hufschmid, Chantal Martin Pruvot et Alexandra Spühler



Fig. 1 Vue aérienne en 1938 des faubourgs d'Avenches et du secteur de Sur Fourches.

### **Avant-propos**

es archives du Site et Musée romains d'Avenches regorgent de documents photographiques témoignant des mutations parfois spectaculaires qu'ont connues certains secteurs du territoire de la commune d'Avenches au cours du siècle dernier. C'est en particulier le cas de la région de *Sur Fourches*, à l'ouest du bourg médiéval. Datée de 1938, une vue aérienne d'Avenches (fig. 1) y révèle un secteur où des parcelles agricoles côtoient encore de vastes vergers près desquels on devine le cours sinueux du ruisseau du

Ruz, en contrebas de la propriété de la *Grange Neuve* (route de Lausanne 1). Si l'on peine peutêtre à se repérer sur cette image c'est qu'il y manque encore la route cantonale de contournement, aménagée au début des années soixante au sud de la colline où elle reprend, en l'élargissant, le tracé existant de la route du Faubourg.

Entre le carrefour du Paon, sur la route de Lausanne, et la rue du Lavoir en direction d'Oleyres, un nouveau tronçon de route est donc établi en 1963, faisant disparaître du même coup le Ruz,



désormais canalisé, et posant le cadre nécessaire au développement futur de ce quartier où l'on assiste dès 2006 à la construction des premières villas individuelles et des groupes d'immeubles qu'on y voit aujourd'hui. Les archéologues de la Fondation Pro Aventico auront été les témoins privilégiés de la métamorphose de cette région du site. Là, en effet, où s'étendait à l'époque romaine l'un des plus vastes secteurs funéraires d'Aventicum, la nécropole de la porte de l'Ouest, plusieurs campagnes de fouilles ont été menées sous leur conduite dès la fin du XIX° siècle.

140 années séparent ainsi la première découverte archéologique faite dans ce secteur, celle, en 1872, de la tombe d'une jeune chrétienne, près de l'ancienne Grange du Paon (route de Lausanne 5-7), de la mise au jour à seulement quelques dizaines de mètres de là en septembre 2012, dans la propriété de la Grange Neuve (fig. 2), des stèles funéraires de deux légionnaires stationnés à Avenches à la fin du ler s. de notre ère.

Le présent Bulletin se fait largement l'écho de cette trouvaille exceptionnelle, la dernière en date avec le prélèvement non loin de là, en avril 2012, de deux nouvelles sépultures (fig. 3). Rappelons cependant que le potentiel archéologique de ce secteur *extra muros* ne se limite pas à la seule époque romaine. Qu'il suffise de mentionner la fouille entre 2003 et 2005, près de la porte de l'Ouest, de structures d'habitat de l'époque de la Tène finale (80-50 av. J.-C.), puis celle, en 2009, d'un cimetière médiéval dont la présence était jusqu'alors insoupçonnée et qui a livré une quinzaine de monnaies du XI<sup>e</sup> s. ap. J.-C., exemplaires à ce jour uniques en Suisse.

Fig. 2

Fouilles en cours dans la propriété de la Grange Neuve (Route de Lausanne 1) avec le dégagement d'un nouveau tronçon de chaussée romaine.

Fig. 3
Fouille de sauvetage (avec gilets) des restes d'une sépulture à inhumation dans le secteur de Sur Fourches.



Autant de raisons par conséquent pour continuer de suivre de très près, peut-être dès 2014 déjà, les travaux de réaménagement de la route de contournement dans le secteur du Paon, avec notamment la création d'un giratoire qui annonce la poursuite du développement immobilier du secteur.

En dépit d'une intervention en extension menée dans un secteur d'habitat (insula 8) qui a livré de précieux jalons chronologiques quant au développement de cette partie de la ville romaine (fig. 4), les activités des fouilles intra muros ont été modestes. Cette situation pourrait toutefois être appelée à évoluer dans les prochains mois suite à l'adoption par le peuple suisse, en mars 2013, de la révision partielle de la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT) dont l'un des principaux volets concerne la densification de l'occupation urbaine. Quelques signes annonciateurs d'un retour des fouilles dans les quartiers d'habitat du centre de la ville romaine se font d'ailleurs déjà sentir. Reste à savoir dans quelle mesure et à quel rythme ces projets qui pourraient durablement mobiliser sur le terrain les archéologues de la Fondation Pro Aventico, verront le jour.

Pierre Blanc, responsable des fouilles



Fig. 4
Le terrain fouillé en 2012
dans l'emprise de l'insula 8
(Route du Pré Vert 2) s'est
révélé passablement perturbé
par divers aménagements
récents, ici une citerne.



2012.01 Théâtre

2012.02 En Pré Vert – Derrière les Murs / Mur d'enceinte

2012.03 Route de Pré Vert 2 / Insulae 8 et 2

Sur Fourches – Le Paon / 2012.04 Nécropole de la porte de l'Ouest 2012.05 Faoug / Pâquier-aux-Oies

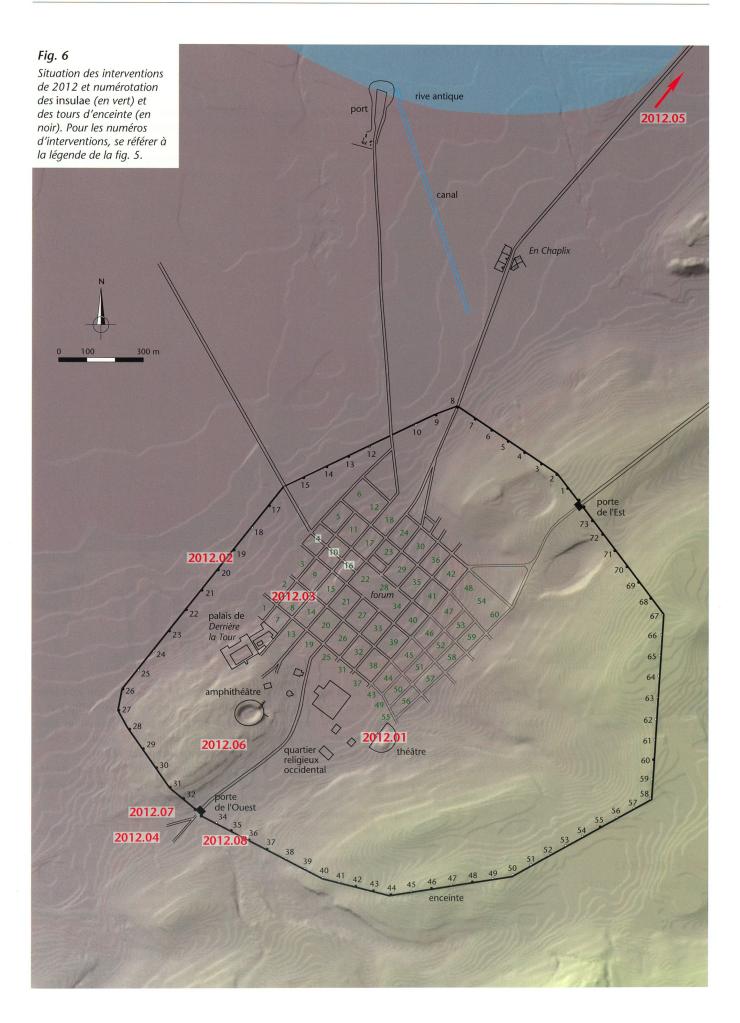
2012.06 Rue des Alpes 7

2012.07

Route de Lausanne 1 / Nécropole de la porte de l'Ouest

Impasse des Lavandières / Mur d'enceinte 2012.08

Fig. 5 Situation des interventions de 2012.



CN 1185, 569 270 / 192 190 455 m Théâtre romain (TRA) Parcelle 2787 Carré L 19

#### 2012.01 - Théâtre

Théâtre.

Sondages, dégagement des vestiges et relevé avant restauration. Mars-septembre 2012. Ensembles MRA: 12/15140-15141 et 12/15860-15864: céramique, faune, métal, monnaie, peinture

murale.

Investigations et documentation : Th. Hufschmid, H. Amoroso, A. Schenk, L. Francey, S. Bigović, E. Rubin. Inventaire et étude du mobilier : S. Bosse Buchanan (céramique).

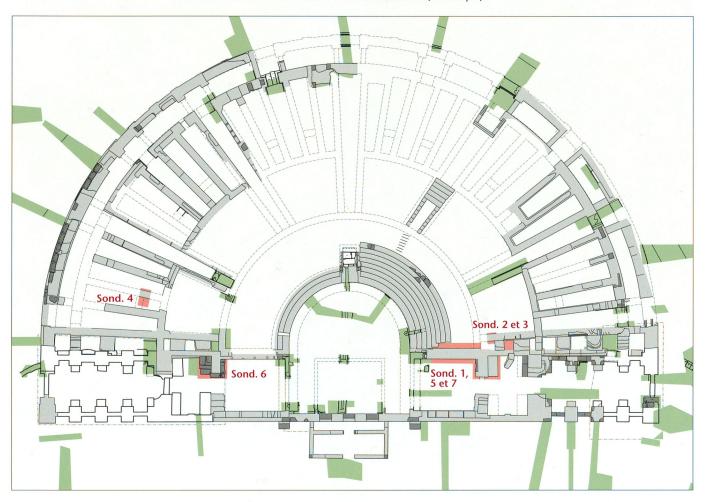


Fig. 7 2012.01. Théâtre. Situation des sondages effectués en 2012.



fouilles 2012 fouilles avant 2012

√année 2012 a marqué le début d'un important programme de restauration du théâtre romain d'Avenches<sup>1</sup>. Ces travaux, entrepris par le Laboratoire de conservation-restauration du Musée romain sur mandat de l'État de Vaud, en collaboration avec l'équipe de fouille de la Fondation Pro Aventico, sont prévus sur trois années et se concentrent essentiellement sur les murs sud des aditus et sur les murs de soutènement de la cavea de l'édifice. Ce chantier engendre des fouilles liées à l'implantation d'un réseau de drainage et permet, par le démontage des restaurations anciennes<sup>2</sup>, d'opérer une série d'observations susceptibles de préciser l'architecture de ce monument. Ces travaux font suite à plusieurs petites interventions d'urgence réalisées ces dernières années<sup>3</sup> sur ce monument emblématique d'Avenches.

Durant la campagne 2012, les efforts se sont principalement concentrés sur le mur sud de

l'aditus sud-ouest (M 91) et sur son contrefort (M 93) (fig. 7). Un sondage (Sond. 4) (fig 7 et 8) a également été creusé pour la pose d'un appareil de mesure hydrologique et a permis ainsi de mettre en évidence le mur radial M 189.

Prévus à une plus large échelle encore, les travaux de restauration de 2013 apporteront assurément de nouvelles pierres à l'édifice...

H. Amoroso

<sup>1</sup> *Cf. supra*, Th. Hufschmid, N. Terrapon, avec une contribution de H. Amoroso, Le théâtre romain d'Avenches. Travaux de recherches et de consolidation en 2012, p. 267-299.

<sup>2</sup> Les restaurations des murs de soutènement datent du début du XX<sup>e</sup> siècle : Matter 2009, p. 259-260.

<sup>3</sup> BPA 50, 2008, p. 281-288; BPA 51, 2009, p. 113-120; BPA 52, 2010, p. 214; BPA 53, 2011, p.159.



Fig. 8 2012.01. Théâtre. Sondage en cours dans la cavea.

CN 1185, 569 736 / 192 835 Altitude 436 m Mur d'enceinte *En Pré Vert - Derrière les Murs* Parcelle 9 Carré M 7

#### 2011.02 - En Pré Vert - Derrière les Murs / mur d'enceinte

Enceinte romaine.

Dégagement des vestiges et relevé avant restauration. Mars 2012. Investigations et documentation : A. Schenk, L. Francey, E. Rubin.

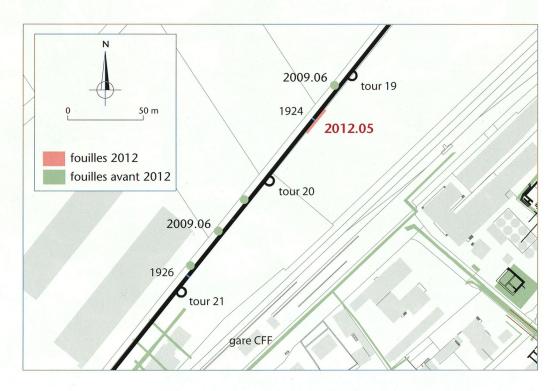


Fig. 9 2012.02. En Pré Vert -Derrière les Murs / mur d'enceinte. Extrait du plan archéologique. Situation du secteur restauré en 2012.

es travaux de restauration entrepris sur une portion du mur d'enceinte, dont le noyau d'origine s'élève encore sur près de 4 m de hauteur face à la gare d'Avenches, ont été l'occasion d'observer une nouvelle fois un aménagement particulier intégré à la muraille et que L. Bosset avait désigné sous le terme d'«aqueduc 2» (fig. 9, 1924)<sup>4</sup> lors de l'une de ses dix campagnes de repérage du tracé du mur et de ses tours effectuées entre 1920 et 1933<sup>5</sup>. La découverte de cet «aqueduc» remonte à l'année 1894 déjà, lors de l'assèchement des terrains contigus intra muros (En Pré Vert, parcelles 10, 11 et 1868) par leur nouveau propriétaire<sup>6</sup>. Cette canalisation est constituée de dalles de grès d'une épaisseur de 20 à 30 cm, disposées de manière à former un conduit traversant de part en part la muraille dont l'épaisseur à la base atteint ici env. 2 m (fig. 10). L'ouverture elle-même est relativement modeste puisqu'elle devait être à l'origine large d'env. 25 cm pour une hauteur de 60 cm (fig. 11).

Plus loin, soit entre la porte du Nord, à la hauteur de l'actuelle route de l'Estivage, et la tour 17, un second dispositif, de conception semblable, avait également été mis au jour lors des travaux de drainage de 1894 et relevé par L. Bosset en 1924<sup>7</sup> (fig. 13, 1924). Les dalles de grès employées sont ici un peu plus épaisses (de 28 à 32 cm) et le conduit, qui présente *intra muros* 

une forme d'entonnoir, est légèrement plus large (35 cm, pour une hauteur de 62 cm) (fig. 12).

Sur son tracé côté plaine, plus précisément entre la porte du Nord-Est et la tour 21, le mur d'enceinte présente trois autres agencements qui pourraient être du même type que les précédents: en 1923, entre les tours 9 et 10 (fig. 13, 1923), un ouvrier signale ainsi avoir « trouvé, au passage de la Maladaire, un aqueduc dans la fondation traversant la muraille à angle droit, plein d'éboulis et dans ce moment plein d'eau »8. Cet aménagement dont l'emplacement reste approximatif n'a été ni documenté ni davantage décrit. Quelques années plus tard, en février 1926, L. Bosset relève un « fond d'aqueduc en dalles de pierre grise »9 à moins de 10 m au nord-est de la tour 21 (fig. 13, 1926). La romanité de cette structure peut être mise en question pour plu-

<sup>4</sup> Archives MRA, DF-ERA X, T 17, aqueduc 2, 1924.

<sup>5</sup> Dewarrat 1984, p. 10-12.

E. Secretan, Fouilles particulières 1891-1892 et 1892-1893, BPA 5, 1894, p. 32-33.

<sup>7</sup> Archives MRA, DF-ERA X, PN-T 17, aqueduc 1. Relevé topographique effectué en 2009 : BPA 51, 2009, p. 103.

<sup>8</sup> Archives MRA, DF-ERA IX, entre tours 9 et 10, bulletin hebdomadaire du 8 au 13 janvier 1923.

Archives MRA, DF-ERA X entre tours 20 et 21.



sieurs raisons : son orientation, tout d'abord, non pas perpendiculaire mais oblique par rapport à la muraille ; l'interruption du réseau de pieux de soutènement du mur d'enceinte à l'emplacement précis des dalles ; l'absence, en dernier lieu, de tout lien connu avec la muraille dont l'élévation a complètement disparu dans ce secteur. En 1961 enfin, à une dizaine de mètres à l'est de la tour 14 (fig. 13, 1961), G. Th. Schwarz repère deux dalles, semble-t-il, de grès d'une épaisseur d'env. 30 cm

Fig. 10 2012.02. En Pré Vert -Derrière les Murs / mur d'enceinte. Vue intra muros du secteur restauré en 2012 entre les tours 19 et 20.



Fig. 11
2012.02. En Pré Vert Derrière les Murs / mur
d'enceinte. Détail du
conduit relevé en 1924 déjà
(« aqueduc 2 ») entre les
tours 19 et 20.



Fig. 12
2012.02. En Pré Vert Derrière les Murs / mur
d'enceinte. Photographie et
croquis de l'« aqueduc 1 » par
L. Bosset en 1924.

qu'il interprète comme le seuil d'une petite poterne secondaire<sup>10</sup>. On peut toutefois douter que ces blocs qui offraient un passage large de 1 m à peine en travers du mur, ont véritablement rempli cette fonction. S'agissant de dalles « *brisées* », donc vraisemblablement en remploi, elles s'apparentent bien davantage aux structures décrites par L. Bosset en 1924.

Le terme d'«aqueduc» est à l'évidence employé de manière abusive puisque tout indique qu'il s'agit ici de dispositifs d'évacuation et non pas d'adduction d'eau<sup>11</sup>. Rien ne permet cependant de les associer au réseau - très peu documenté par ailleurs - des égouts de la ville romaine, comme on a pu le proposer12 : le tracé des quelques rares collecteurs repérés sous la voirie urbaine se perd en effet bien en deçà des limites d'extension des quartiers d'habitat, à plus de 250 m de distance du mur d'enceinte (fig. 13). Les dimensions modestes de l'ouverture des «aqueducs» 1 et 2 (20 à 35 cm de largeur pour une hauteur de 60 cm) sont de toute manière clairement insuffisantes pour assurer l'évacuation des eaux usées et de surface collectées par un égout tel que celui repéré en aval du quartier thermal de l'insula 19, sous l'actuelle route du Moulin, dont le conduit intérieur voûté, haut de près de 2 m, atteignait une largeur de 60 cm !13

Malgré les doutes que laisse planer une documentation souvent inégale quant à la nature et à la datation des aménagements que l'on vient d'évoquer, il est légitime de supposer que du côté de la plaine, soit « du côté des marais »<sup>14</sup>, la muraille était dotée, peut-être à intervalle régulier<sup>15</sup>, de canaux d'évacuation évitant l'accumulation des eaux de surface au pied des maçonneries. Les travaux de drainage exécutés en 1892 et par la

suite, montrent bien que le secteur est resté de tout temps inondable. Le problème à l'époque romaine devait en outre être d'autant plus sensible que c'est justement dans cette partie du site, en aval des quartiers d'habitat, qu'aboutissait, d'une manière ou d'une autre, le réseau des égouts d'Aventicum. À l'exception des vestiges de constructions dégagés en bordure du cardo maximus (actuelle route de l'Estivage), aucune trace d'occupation romaine n'a d'ailleurs jamais été observée dans l'espace compris entre la muraille et la voie CFF dont le tracé coïncide avec la limite d'extension de l'habitat romain<sup>16</sup>.

P. Blanc

<sup>10</sup> Dewarrat 1984, p. 40.

<sup>11</sup> Le franchissement de l'enceinte par l'un des six aqueducs qui alimentaient la ville n'est attesté qu'en un seul point, soit entre les tours 71 et 72, non loin de la porte de l'Est, en amont du *Creux de la Vigne*: *BPA* 48, 2006, p. 81 et 101, et archives MRA, DF-ERA XIV, 1933.

<sup>12</sup> Dewarrat 1984, p. 28.

<sup>13</sup> BPA 36, 1994, p. 136.

<sup>14</sup> Selon l'expression d'E. Secretan dans la RHV 18, 1910, p. 221.

<sup>15</sup> L'emplacement des « aqueducs » 1 et 2 et de l'aménagement observé près de la tour 21 en 1926 suggère un espacement d'env. 130 m entre chacun d'eux. Cette hypothèse demanderait à être vérifiée sur le terrain.

<sup>16</sup> Voir en dernier lieu les observations faites *intra muros* lors des investigations de 2008 entre les tours 17 et 18 : *BPA* 50, 2008, p. 272-274. Font exception les quelques fosses isolées et fossés de drainage (?) repérés en 1994 dans une parcelle située à la hauteur des tours 21 et 22 : *BPA* 36, 1994, p. 139-140.

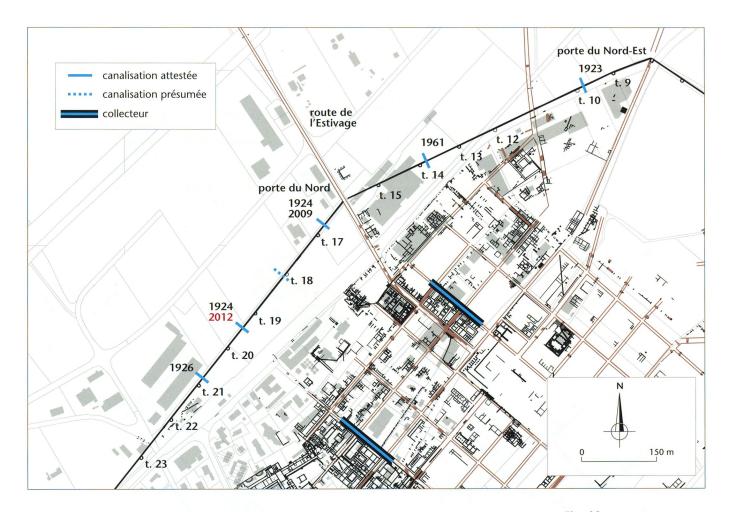


Fig. 13
2012.02. En Pré Vert Derrière les Murs / mur
d'enceinte. Situation
des différents conduits
d'écoulement attestés dans
le secteur plaine du mur
d'enceinte, avec indication
des principaux collecteurs de
voirie.

CN 1185, 569 950 / 192 700 Altitude 441,00 m Route du Pré Vert 2 *Insula* 2, *insula* 8 Parcelle 780

#### 2012.03 - Insulae 8 et 2

Habitat, locaux de service (?), portique, voirie. Fouille préventive. Du 10 avril au 5 juin 2012.

Ensembles MRA: 12/15701-15853: céramique, faune, métal, monnaies, architecture, verre, tabletterie, peinture murale.

Investigations et documentation : A. Schenk, H. Amoroso, L. Francey, Ph. Bürli, T. Corvin, J. Demotz, M. Ferreira, S. Razic.

Inventaire et étude du mobilier : S. Bosse Buchanan (céramique), I. Liggi Asperoni (numismatique), S. Delbarre-Bärtschi (mosaïque), A. Duvauchelle (métal), A. Schenk (tabletterie), Th. Hufschmid (architecture), Ch. Martin Pruvot (verre), A. Spühler (peinture murale).



Fig. 14 2012.03. Insula 8. Extrait du plan archéologique. Situation du secteur fouillé en 2012.

e projet de construction d'un garage couvert en annexe de l'immeuble n° 2 de la route du Pré-Vert a entraîné une fouille sur une surface d'environ 165 m² (fig. 14). La zone explorée se situe le long de la limite septentrionale de l'insula 8 et touche le decumanus, ainsi qu'une petite portion de la frange sud du quartier voisin, l'insula 2<sup>17</sup>.

Une intervention archéologique avait déjà été menée sur cette parcelle en 1961 en préalable à la construction du locatif. Ces fouilles avaient mis au jour la partie nord d'une demeure d'un

<sup>17</sup> Pour tout complément, nous renvoyons au rapport de fouille détaillé qui accompagne le dossier d'intervention 2012.03 (déposé au SMRA).



Fig. 15 1961.06. Insula 8. Vue depuis le sud des sondages de 1961.

certain standing constituée d'une série de pièces parallèles s'ouvrant sur un portique de rue et des locaux de service. Pas moins de trois mosaïques, des peintures murales, plusieurs foyers, ainsi qu'une pièce chauffée par hypocauste avaient alors été découverts (fig. 15). Suite à un changement du plan d'implantation du bâtiment, la fouille avait dû être dans un second temps étendue vers l'est, précisément dans la zone investiquée cette année<sup>18</sup>. Plusieurs sondages ciblés avaient ainsi été implantés de facon à mettre en évidence la voirie, le mur de facade donnant sur le portique de rue, ainsi que l'intérieur de la bâtisse. Plus récemment, au nord de la même parcelle, en 2007, le raccordement au thermoréseau avait entraîné l'ouverture d'une tranchée d'une

L'optique de fouiller en extension et en profondeur cette zone située dans le prolongement des sondages de 1961 promettait a priori de belles perspectives. Les travaux effectués au printemps 2012 révélèrent cependant des vestiges beaucoup plus modestes que prévu et en assez mauvais état de conservation. C'était de plus sans compter les innombrables perturbations modernes qui avaient déjà recoupé les structures archéologiques, sans avoir forcément fait l'objet de surveillance. Parmi celles-ci, on compte deux égouts profonds, le réseau électrique, le téléréseau, une citerne à mazout (cf. fig. 4), la tranchée de fondation de l'immeuble, une vaste fosse dépotoir liée à la construction du locatif, sans oublier l'extension des sondages archéologiques

longueur d'une cinquantaine de mètres, le long de la limite méridionale de l'insula 2<sup>19</sup>. Ces travaux ont révélé une succession de murs d'orientation nord-sud et des terrazzi appartenant à des pièces s'ouvrant précisément sur le portique de rue que nous avons mis au jour cette année. L'élaboration de cette chronique fut donc l'occasion de reprendre la documentation des fouilles anciennes afin de la présenter conjointement aux résultats de l'intervention de 2012.

<sup>18 «</sup> À peine la fouille terminée nous venons d'apprendre que l'emplacement de l'immeuble a changé et que nous allons poursuivre ces fouilles dans un endroit à proximité, aussitôt que la décision finale sera prise », G. Th. Schwarz 1961, Avenches, fouilles d'urgence, p. 4 (archives MRA, DFI 1961, insula 8). Ces sondages furent réalisés par l'archéologue Edith Mary Wightman sous la direction de G. Th. Schwarz.

<sup>19</sup> BPA 49, 2007, p. 243 (intervention 2007.08).

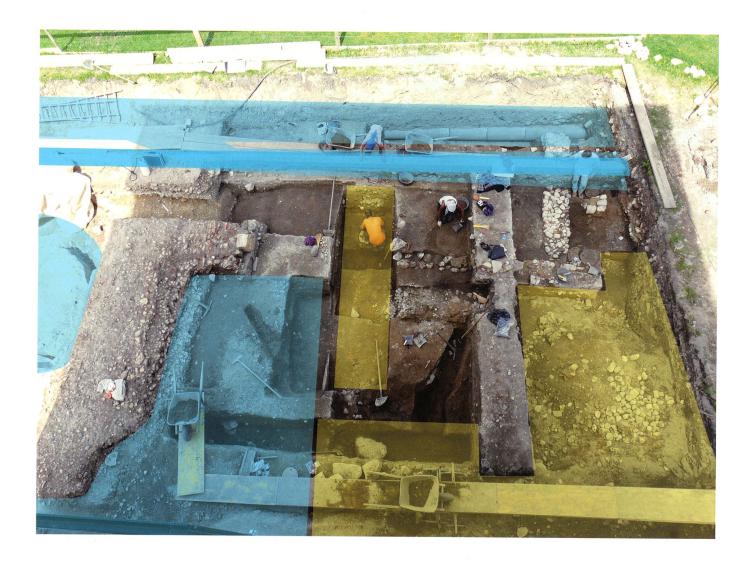


Fig. 16
2012.03. Insula 8. Vue
depuis l'ouest de la partie sud
de la parcelle fouillée avec
superposition des sondages
de 1961 (en jaune), ainsi que
des nombreuses perturbations
modernes (en bleu).

de 1961. Sur l'ensemble de la zone investiguée, la proportion des vestiges restés intacts était de fait extrêmement réduite (fig. 16).

De manière générale, le corps de bâtiment est constitué de locaux assez petits donnant sur le portique de rue, parmi lesquels certains pourraient être des locaux de service ou des espaces de cour. La conservation des vestiges sur une épaisseur de 1,40 à 1,80 m permet, sur la base de la lecture stratigraphique et de la chronologie relative des structures, d'identifier pas moins de six états de construction dans l'*insula* 8 et quatre dans l'*insula* 2 (fig. 17)<sup>20</sup>. Le mobilier céramique a livré des ensembles relativement bien sériés s'échelonnant de la première moitié du le s. ap. J.-C. jusqu'au milieu du IIIe s. ap. J.-C.

Par ailleurs, nous avons essayé, dans la mesure du possible, de rattacher nos découvertes aux vestiges documentés en 1961. Nous proposons donc, à la lecture des stratigraphies, des plans et des datations fournies par les ensembles céramiques, la corrélation des phases qui paraît la plus cohérente<sup>21</sup>.

<sup>20</sup> Le morcellement des structures, leur état d'arasement avancé, ainsi que les innombrables perturbations modernes n'ont pas facilité la compréhension de la stratigraphie. La mise en phase proposée dans le diagramme de Harris (cf. archives MRA, dossier d'intervention 2012.03) reste une hypothèse de travail.

<sup>21</sup> Les différents états de construction proposés en 1961 diffèrent toutefois d'un plan à l'autre. La vérification de ces informations a été rendue difficile en raison d'une documentation assez lacunaire.

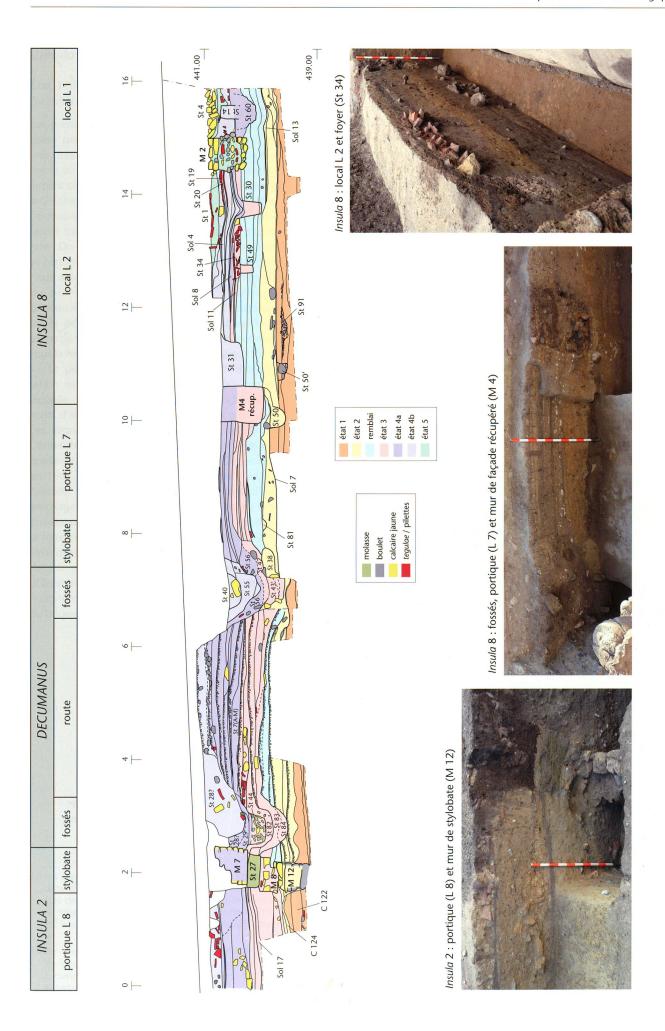
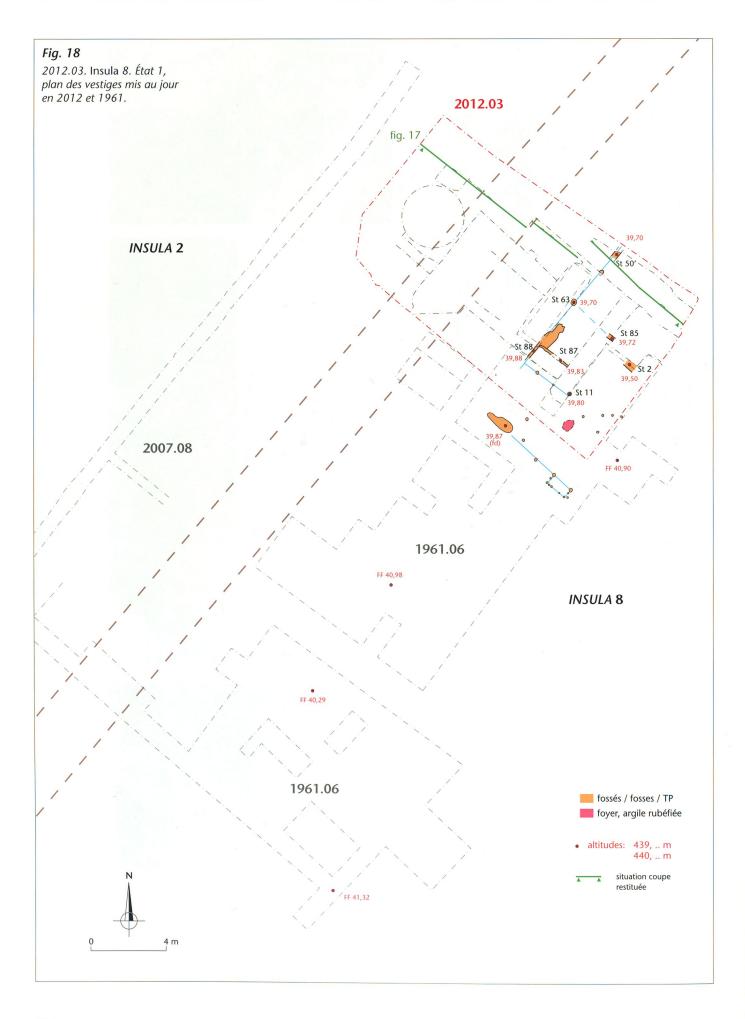


Fig. 17
2012.03. Insulae 2/8. Profil général, vue est, de l'insula 2 et de l'insula 8, avec restitution des états de construction proposés dans le texte. Situation de la coupe : fig. 18.



#### L'insula 8

**État 1** (fig. 18) (première moitié du ler s. ap. J.-C.)

Les premières traces d'occupation sont caractérisées par des constructions légères en terre et bois, très arasées, qui n'ont laissé que de maigres traces au sol. Il est difficile d'appréhender spatialement ces vestiges, dans la mesure où les niveaux archéologiques profonds n'ont pas été fouillés de manière exhaustive ; le plan est par conséquent très morcelé et le mobilier associé plutôt rare. On observe néanmoins que les structures se concentrent principalement dans la partie que nous avons fouillée, en contact avec l'extrémité du périmètre déjà sondé en 1961<sup>22</sup>. Celles-ci, principalement des trous de poteaux et quelques traces de parois étroites, sont implantées dans un terrain naturel remanié et ne sont visibles que sous la forme d'empreintes en négatif (fig. 19).

Le plan général esquisse une paroi d'orientation est-ouest (St 88, St 63, St 50') contre laquelle pourraient s'appuyer perpendiculairement d'autres cloisons (St 87 et St 85), ainsi que des alignements de poteaux observés en 1961. L'ensemble dessine une «façade» le long de laquelle s'organise une série de pièces. Découvert en 1961, un foyer constitué d'une sole d'argile rubéfiée sur un radier de galets et doté d'un aménagement en molasse, complète l'image des installations liées à cette occupation. En outre, la forte proportion de fragments de tuiles brûlés ainsi que d'agglomérats d'argile fusés contenus dans la vingtaine de centimètres du remblai de démolition qui scelle les vestiges de cet état témoignent d'une architecture à parois de terre ou de briques crues.

**État 2** (fig. 20) (jusqu'à 70/80 ap. J.-C. ?)

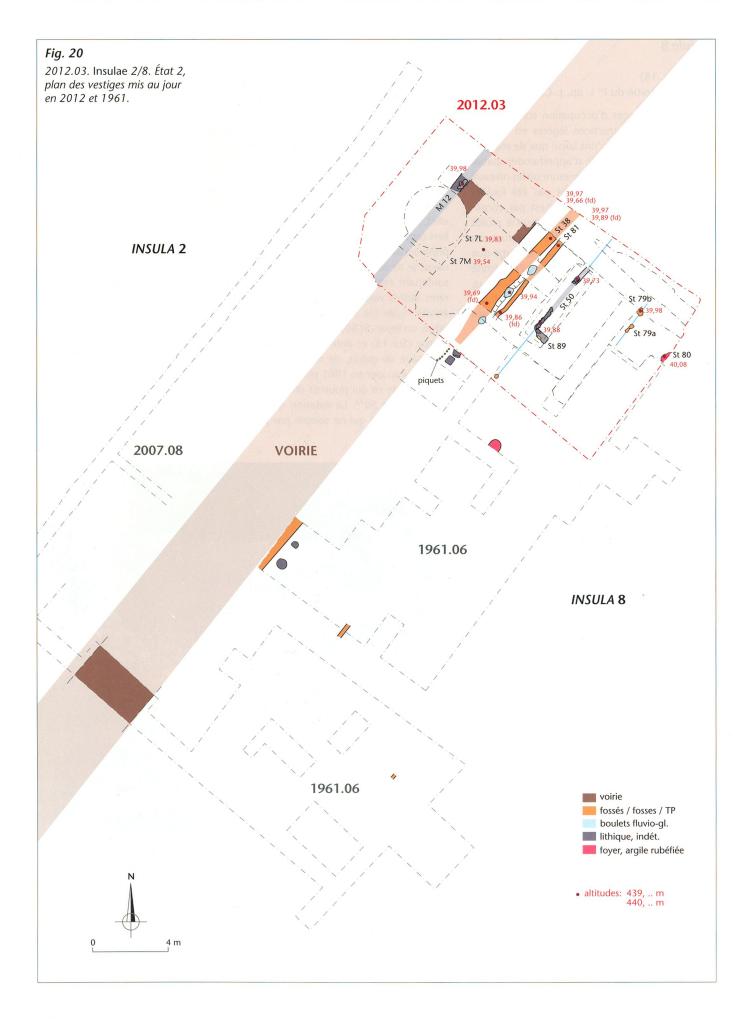
Le plan de l'état 2, quoique tout autant lacunaire, confirme l'orientation des constructions selon un axe est-ouest le long de la voirie. Le solin St 50 maçonné en boulets forme une nouvelle façade située 80 cm plus au nord que la précédente (fig. 19). L'espace ainsi ménagé entre le bâtiment et le fossé de route (St 38) nouvellement aménagé atteint une largeur d'env. 2,80 m et est vraisemblablement couvert d'un portique en bois. En effet, les gros cailloux disposés à intervalles réguliers (entre 1,70 et 2,15 m) le long du fossé, dont plusieurs avaient déjà été observés en 1961, pourraient avoir servi de bases aux poteaux verticaux soutenant cette couverture. Parmi les quelques rares autres vestiges conservés, on compte une étroite rigole (St 81) qui court le long du portique, un foyer (St 80) implanté sur un sol en terre battue (Sol 13) et doté d'un aménagement très sommaire de galets, de même qu'un deuxième foyer mis au jour en 1961 plus à l'ouest, ainsi que les traces de ce qui pourrait être un solin (St 79) parallèle à St 50<sup>23</sup>. La datation du mobilier fixe une occupation qui ne semble pas postérieure à 70/80 ap. J.-C.

Fig. 19
2012.03. Insula 8. Vue
depuis l'ouest des structures
appartenant à l'état 1 (en
orange) et de celles de l'état
2 (en vert). En arrière-plan,
le mur de façade M 4, quasi
complètement récupéré, a été
construit dès l'état 3, tandis
que les fondations profondes
de M 5 appartiennent à
l'état 6.



<sup>22</sup> Les plans archivés ne présentent aucune structure dans la zone occidentale qui puisse appartenir à cet état de construction. La prudence reste néanmoins de mise car nous ne savons pas si la fouille de 1961 a été menée systématiquement jusqu'au terrain naturel.

<sup>23</sup> De plus, plusieurs anomalies isolées visibles sur les stratigraphies de 1961, que nous interprétons comme un trou de poteau et deux solins, ont été reportées sur le plan des vestiges.





#### Remblai intermédiaire

Une phase de nivellement marque un réaménagement général d'une grande partie de l'insula 8. Un épais apport de remblais a en effet été observé sur l'ensemble de la surface fouillée (fig. 17). Facilement identifiable sur les coupes stratigraphiques de 1961, cet horizon est aussi signalé lors des fouilles effectuées en 1985 à l'est du même quartier, ainsi qu'à l'angle nord-ouest de l'insula 9 où il est interprété comme participant à l'aménagement de terrasses dans un terrain accusant une pente beaucoup plus prononcée qu'aujourd'hui<sup>24</sup>. La matrice argileuse jaunâtre de ces remblais est un témoin caractéristique de la mise en démolition de parois en terre ou en briques crues qui, de plus, étaient crépies de blanc comme le montre la forte proportion de fragments d'enduit observée dans ces couches (fig. 21).

**État 3** (fig. 22) (dès 70/80 ap. J.-C.)

Les vestiges de l'état 3 sont implantés directement au sommet des remblais de nivellement dont la surface sert de niveau de circulation. Ceux-ci incluent majoritairement du mobilier apparaissant à l'époque de Vespasien.

Nous n'avons aucune donnée concernant la partie occidentale de la zone fouillée en 1961; la situation est, par contre, plus claire dans la partie orientale sur laquelle nous sommes intervenus. Un nouveau mur de façade bien plus large, M 4, est installé quasiment sur le même tracé que la paroi précédente St 50. Mis à part quelques très gros blocs fluvio-glaciaires servant de fondation, il n'est connu que par sa tranchée de récupération (fig. 17 et 19).

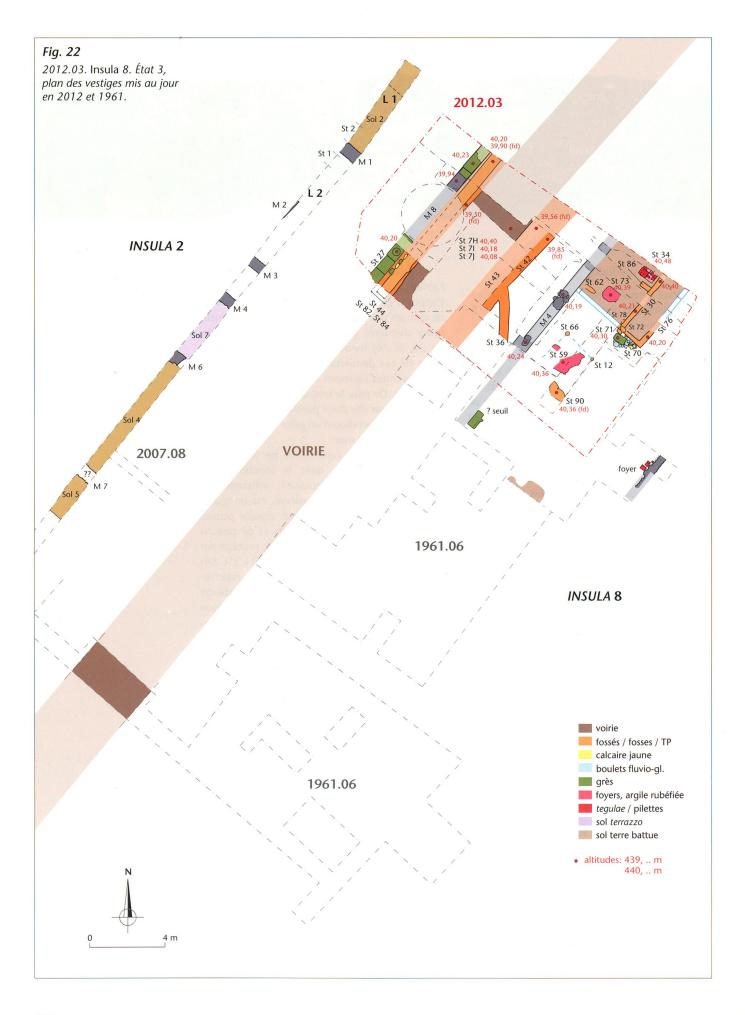
Un local quadrangulaire (restitué), flanqué, à l'arrière, d'une étroite pièce rectangulaire, vient s'appuyer contre M 4. Les deux pièces, dont on ne connaît pas l'extrémité orientale, sont constituées d'étroites parois en construction légère (St 30, St 76) fondées sur des sablières. Les limites de ces dernières sont reconnaissables par les empreintes ligneuses laissées dans le substrat par le bois. De plus, le trou de poteau St 72, situé à l'intersection des deux parois perpendiculaires, pourrait être le vestige d'un pilier vertical composant l'ossature du mur.

Cette phase est caractérisée par la présence de nombreux foyers dont la fonction reste néanmoins inconnue (cuisine?, artisanat domestique?). St 34, bien conservé, est un grand foyer formé d'au moins quatre tegulae posées sur un radier de tuiles, de galets et de tessons d'amphores organisés en épi. Il est protégé sur le côté ouest par un petit «parapet» (St 86) d'une longueur de 60 cm. Le mobilier, relativement pauvre, inclus dans les résidus de vidange du foyer, livre une fourchette chronologique entre 80 et 120/150 ap. J.-C. Dans le même local, un peu plus à l'ouest, se trouve un second foyer (St 73) dont il ne reste plus qu'une surface d'argile rubéfiée grossièrement quadrangulaire, la sole en tegulae ayant peut-être été récupérée. Une petite fosse de forme allongée (St 62) lui est visiblement associée. Un troisième foyer (St 59) a été mis en évidence à l'ouest de ce local, dans une zone qui pourrait être ouverte (fig. 21). Cette aire de chauffe occupe de toute évidence le centre de l'espace, dont on ne connaît toutefois pas les limites. Bien que deux fosses postérieures (St 22 et St 58) le recoupent, on peut restituer un grand foyer épousant une forme plus ou moins quadrangulaire estimée à 1,50 x 1,75 m. La sole d'argile est fondée sur un radier de petits galets et fragments de terre cuite architecturale. À proximité immédiate et alignés sur le côté oriental du foyer, se trouvent deux négatifs de poteau (St 12 et St 66), vraisemblablement liés à une couverture en matériaux légers. Un accès à la rue semble pouvoir être restitué un peu plus à l'ouest où se trouve un gros bloc de molasse en remploi contre M 4<sup>25</sup>.

Fig. 21
2012.03. Insula 8.
Stratigraphie dans les locaux
L 2 et L 6, vue sud. Les
niveaux de nivellement gris
et jaunâtres sont nettement
visibles au pied de la coupe.

<sup>24</sup> MRA archives, intervention 1985.02, rapport de fouille, p. 2 : « À l'époque flavienne ou peu après, un important remblai de démolition de murs en terre a été mis en place (couche 7). Ce remblai correspond à un réaménagement total de la zone ».

<sup>25</sup> Interprété en 1961 comme un seuil, il ne nous est connu que par les plans.



En outre, dans le même local et accolé à la paroi St 76, se trouve une structure (St 71) dont l'identification reste incertaine. Il s'agit d'un aménagement tout à fait particulier constitué d'une grande dalle de grès autour de laquelle sont arrangés de gros galets, boulets, moellons de calcaire jaune et de grès et à laquelle le trou de poteau St 70 est peut-être associé. L'observation de la surface, extrêmement usée, révèle que cette dalle, avant d'être réemployée à cet endroit, avait déjà été utilisée comme seuil (cf. infra, p. 341 et fig. 53) Une fonction similaire n'est sans doute pas à exclure.

Dans le portique enfin, les niveaux s'exhaussent de manière régulière. Un étroit conduit (St 36) d'évacuation des eaux le traverse en diagonale pour se jeter dans le fossé de route St 42<sup>26</sup>. Le fond plat et les parois verticales laissent imaginer que ce dernier était revêtus de planches.

État 4a (fig. 23) (dès 80/90 ap. J.-C.)

Cet état peut être subdivisé en deux phases (4a et 4b), principalement à la lumière de la datation des ensembles céramiques. Sans que le plan architectural ne change, la chronologie permet en effet d'isoler une première phase dès 80/90 ap. J.-C. et une deuxième phase dès 150 ap. J.-C.

L'état 4 marque le passage à un mode de construction quelque peu différent. Si les cloisons internes sont pour la plupart élevées en matériaux légers, elles sont par contre systématiquement assises sur des fondations maçonnées, telles que des solins de boulets liés au mortier. Les niveaux de circulation sont en revanche toujours réalisés en terre battue.

Le plan des vestiges de cet état est beaucoup plus complet que les précédents. Se dessine alors un bâtiment longeant la voirie dont on ne connaît bien sûr pas l'extension maximale, mais qui est clairement divisé en deux parties distinctes. La moitié occidentale fait partie du corps d'habitation, au sein duquel une très belle mosaïque décore une des quatre pièces dégagées (*infra*, p. 335

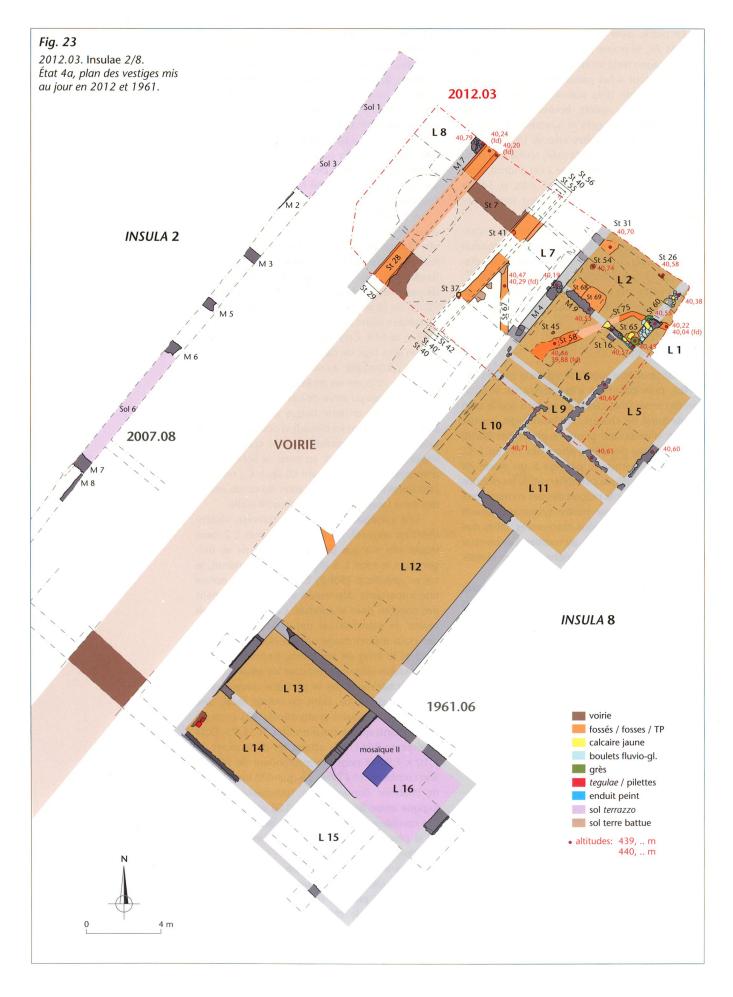
À l'extrémité orientale de la zone fouillée, deux autres locaux (L 1 et L 2) sont séparés par une cloison (St 60) d'orientation est-ouest dont les fondations sont assez larges, mais peu profondes (fig. 26). Les vestiges de ce mur laissent, de plus, deviner la présence d'un seuil d'environ 90 cm de large. En effet, une assise de moellons de calcaire jaune est conservée à une distance de 1,35 m de M 9. Cette partie maçonnée est limitée par un gros bloc de calcaire rectangulaire, tandis que de l'autre côté, au contact de M 9, se trouve un fût de colonne en molasse (St 65), en réemploi, qui aurait pu servir de base à un montant de porte. Les sols en terre battue associés sont, au sud, le Sol 15 dont les niveaux d'occupation et de piétinement s'accumulent sur une épaisseur très importante (fig. 35) et, au nord, le Sol 8/16 qui n'est pas mis en place avant 80 ap. J.-C., terminus post quem fourni par la datation du comblement des deux fosses (St 68 et St 69) qu'il scelle.

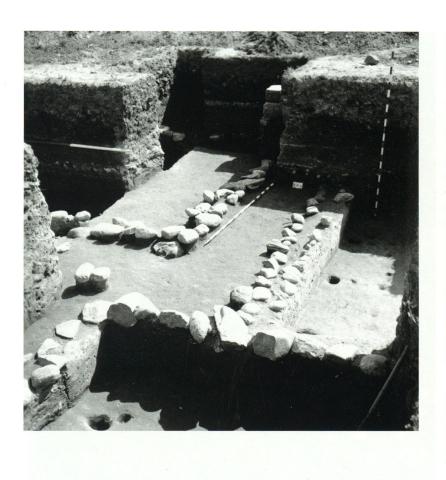
Une canalisation (St 58/75) traverse, visiblement en sous-sol, les locaux L 1, puis L 2 dans lequel elle marque un coude avant de se diriger dans le local L 6 (fig. 27). À cet endroit, le sol en gravillons (Sol 2) marque en son centre une importante dépression liée à l'affaissement des couches dans le conduit. Ce canal, qui était revêtu de planches car des résidus de bois et des clous d'assemblage ont été observés sur son fond et le long de ses bords, permettait selon toute vraisemblance d'évacuer les eaux à l'extérieur du bâtiment par le portique, jusque dans les fossés de route. Dans ce même local, une fosse quadrangulaire profonde (St 22) recoupe le Sol 2 ainsi que le canal en bois St 58/75. Déjà repérée en 1961, elle atteint les dimensions de 1,10 x 1,90 m pour une profondeur de 90 cm. Son comblement a livré une quantité importante de mobilier donnant une fourchette chronologique entre 80/90 et 120/150 ap. J.-C. pour son comblement, la situant sans doute vers la fin de la phase 4a, mais sans aucune indication de fonction.

Dans le portique, après un nouvel exhaussement des niveaux, la canalisation St 36, désaffectée, laisse place à un nouveau canal St 67 construit dans le même axe mais légèrement décalé vers l'est. Les traces de bois trouvés dans le remplissage suggèrent qu'il était également constitué de planches (fig. 28).

et fig. 43). Dans la partie médiane, un grand local rectangulaire (L 12), dont on ne connaît pas la fonction, sépare nettement ce bloc de la moitié orientale qui nous concerne. Cette dernière présente un couloir en chicane (L 9) d'orientation nord-sud (fig. 24), de part et d'autre duquel s'organise une série de locaux, L 10 - L 11 à l'ouest et L 5 - L 6 à l'est. La paroi M 9, de facture rudimentaire mais contre le parement occidental de laquelle sont conservés des restes d'enduits peints sur une longueur de 1,30 m, ferme ces locaux à l'est (fig. 25).

<sup>26</sup> L'insertion stratigraphique reste cependant peu claire.







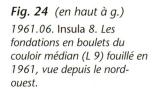


Fig. 25 (en haut à dr.) 2012.03. Insula 8. Détail du mur M 9 contre le parement ouest duquel sont conservés des enduits. En haut de la photo, les vestiges des fondations en TCA de l'étroite paroi E/W, St 15 (état 5).





Fig. 27
2012.03. Insula 8. Empreinte
de la canalisation St 58/75.
Celle-ci recoupe le foyer St 80
de l'état 2 (en bas à gauche),
ainsi que la paroi St 30 de
l'état 3 (en haut à droite).

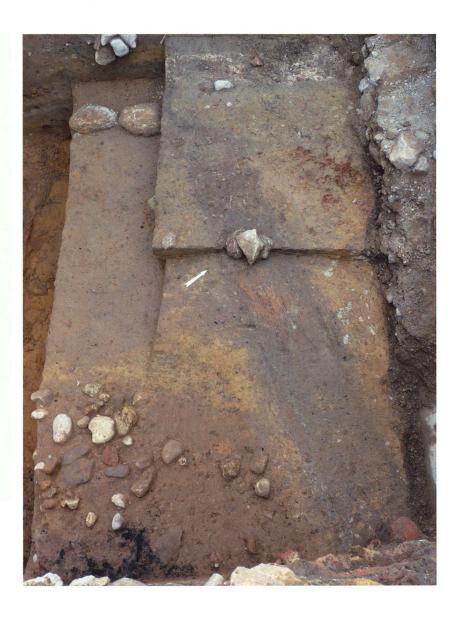




Fig. 28 2012.03. Insula 8. Le canal St 67 traverse le portique pour se jeter dans le fossé de route St 40".

État 4b (fig. 29) (dès 150 ap. J.-C.)

Les vestiges appartenant à la fin de l'état 4 se concentrent principalement dans le grand local L 2 qui témoigne d'une occupation beaucoup plus longue. Les contextes céramiques associés à ces vestiges ont pour la plupart livré du mobilier qui n'apparaît pas avant 150 ap. J.-C. Ils marquent donc une continuité chronologique assez nette, sans que le plan et la distribution des locaux ne changent.

Le mur St 60 semble être remplacé par une étroite paroi St 14 qui n'a toutefois été suivie que sur un court tronçon de moins de 70 cm. Au nord de ce mur, le local L 2 est caractérisé par la présence pérenne de foyers (St 26, St 20 et St 19), tous constitués d'une sole en *tegula*<sup>27</sup>. À chaque foyer correspond un sol en argile jaune-verdâtre (Sol 6/12 et Sol 4/10), ainsi que des épandages charbonneux discontinus correspondant aux curages successifs (fig. 31).

Au sud de St 14, une petite fosse rectangulaire (St 64) qui n'a pas été fouillée intégralement, recoupe l'accumulation du Sol 15 (fig. 35). Elle contenait une concentration particulière de clous de chaussure (*infra*, p. 337).

Dans le courant de cet état, une nouvelle colonnade est aménagée dans le portique qui s'exhausse régulièrement. Une seule base de colonne a été retrouvée en place, les autres ayant probablement été occultées par la grande fosse-dépotoir creusée lors de la construction de l'immeuble. De facture artisanale, elle est constituée d'un fût de colonne en molasse (St 8) en remploi, assis sur un radier d'éclats de calcaire jaune et de galets (fig. 32 et 42). L'état 5 se distingue par une architecture mixte, associant parois légères et murs en élévation maçonnée, ainsi que par l'apparition de sols en terrazzo. Le plan subit également quelques modifications. Dans la partie occidentale, les locaux L 13 et L 14 sont agrandis, le premier est doté d'un sol de béton et le second accueille un foyer en tegulae dans l'angle nord-est. Le local de la mosaïque II (L 16) est désaffecté et probablement annexé au local L 15, mais nous manquons d'information sur ce point. La partie médiane est subdivisée en deux pièces (L 12a et L 12b) par la construction d'un nouveau mur maçonné. La première est recouverte d'un terrazzo, tandis qu'on aménage dans la seconde un très grand foyer avec une sole constituée d'au moins six tegulae, installées sur un sol en terrazzo.

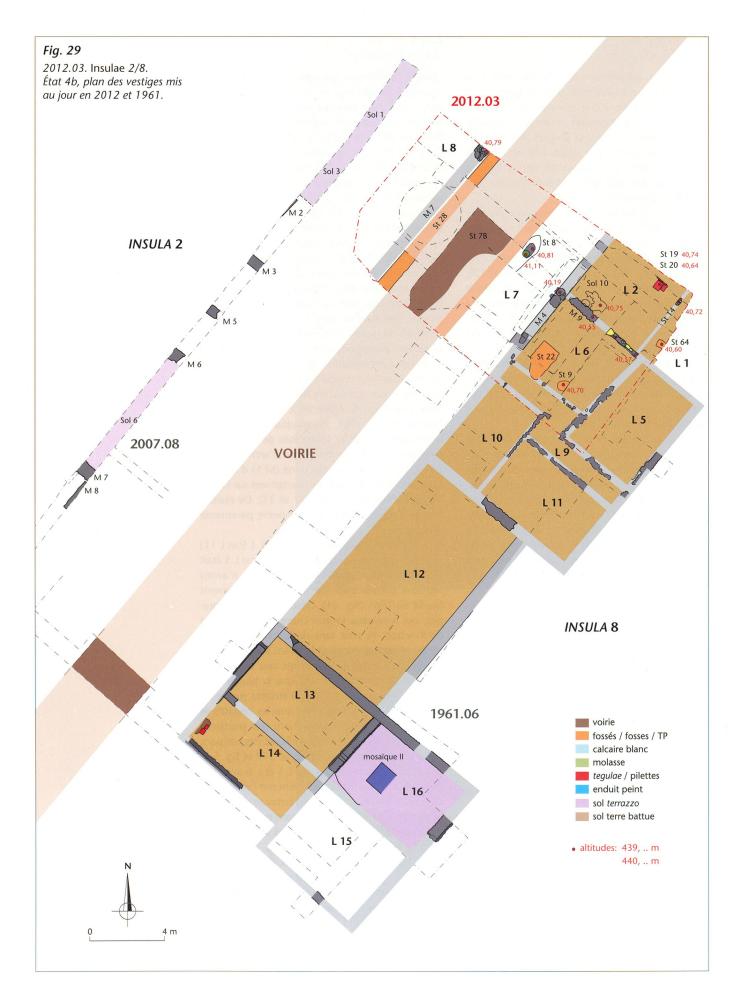
Dans la partie orientale, les modifications touchent principalement le couloir nord-sud (L 9) qui est condamné au centre du bâtiment. Un nouveau mur maçonné en moellons de calcaire jaune qui reprend les limites occidentales du couloir de l'état 4 sépare les locaux L 10 et L 6. Documenté en 1961, mais aujourd'hui complètement détruit par les fondations de l'immeuble, ce mur est visible sur une photo d'archive<sup>28</sup>. Plus à l'est, un second mur maçonné (M 1) d'orientation nord-sud est construit exactement sur l'arase du mur antérieur M 9 (fig. 21 et 33). De réalisation très rudimentaire, il est à peine parementé du côté ouest.

Les pièces situées au sud (L 1, L 5, L 9 et L 11) sont toutes pourvues de terrazzi. Le local L 5 était ainsi revêtu d'un sol de béton dont nous n'avons retrouvé aucune trace car il a été intégralement fouillé en 1961 (fig. 34). Désormais mieux équipés, ces nouveaux locaux changent visiblement de fonction. Ils sont sans doute transformés en pièces d'habitat donnant à l'avant sur des locaux de service ou des échoppes qui ont pignon sur rue. On observe par contre que la plupart des cloisons internes sont faites d'étroites parois en terre et bois dont il ne reste que les négatifs et sur lesquelles étaient accrochées des peintures murales décorées qui se sont effondrées par pans entiers face contre terre (infra, p. 342 et fig. 54). La cloison séparant les locaux L 5 et L 6 avait par exemple été repérée uniquement par l'empreinte en négatif laissée en limite du terrazzo documenté en 1961. Nous avons pourtant mis au jour un très court tronçon des fondations de cette paroi (St 15), perpendiculaire à M 1 (fig. 25). Constituée d'une assise de fragments de tegulae disposés en épi sur laquelle s'étagent deux assises de morceaux de tuiles posés à plat, cette cloison s'aligne en effet exactement sur la limite du terrazzo documenté en 1961. Des restes d'argile beige-orangé pourraient par ailleurs être les vestiges de l'élévation en terre ou en briques crues de cette paroi.

**État 5** (fig. 30) (150 – 250 ap. J.-C.)

<sup>27</sup> Aucun foyer n'est complet car ils ont tous été recoupés par une canalisation moderne.

<sup>28</sup> Archives MRA, classeur *Insula* 8, photo 354 N.



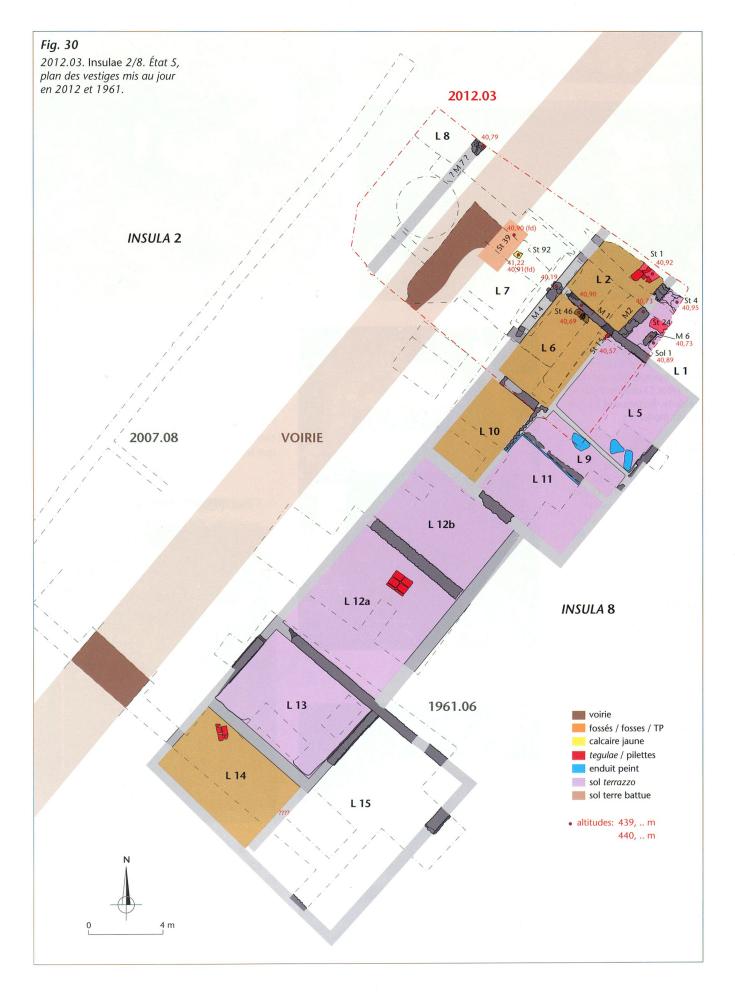


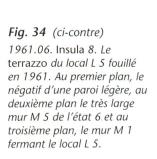




Fig. 31 (en haut à g.) 2012.03. Insula 8. Le foyer St 26 et le Sol 4 en terre battue associé, recoupé par M 1 (état 5) ainsi que par la conduite électrique et les deux égouts modernes.

Fig. 32 (en haut à dr.) 2012.03. Insula 8. La base de colonne St 8 du portique de l'état 4b. Le bloc quadrangulaire en calcaire (St 92, inv. 12/15853-01) est un élément d'escalier en remploi comme bordure de fossé à l'état 5 (cf. p. 340 et fig. 52).

Fig. 33 (ci-contre)
2012.03. Insula 8. Le mur
M 1 d'orientation nord-sud
contre lequel vient s'appuyer
à la perpendiculaire le mur
M 2. Au premier plan, les
sols en terre battue associés
sont hétérogènes et très
charbonneux.







À l'est, la paroi séparant les locaux L 1 et L 2 est remplacée par un mur maçonné (M 2) de même orientation, mais légèrement décalé vers le nord (fig. 33), tandis que dans le local L 2 la persistance de foyers témoigne de la longue occupation de cet espace par des structures de chauffe, à l'instar du grand foyer quadrangulaire St 1, situé contre M 2 exactement au même emplacement que les foyers précédents.



Fig. 35 (ci-dessus)
2012.03. Insula 8. Stratigraphie dans le local L 1.
En plan, les deux terrazzi (Sol 14, puis Sol 1),
observés sur quelques dizaines de centimètres
carrés seulement, étaient en très mauvais état
de conservation, tandis qu'en coupe ils sont très
nettement visibles et succèdent à l'important
feuilletage de sols (Sol 15) et de couches
d'occupation de l'état 4.

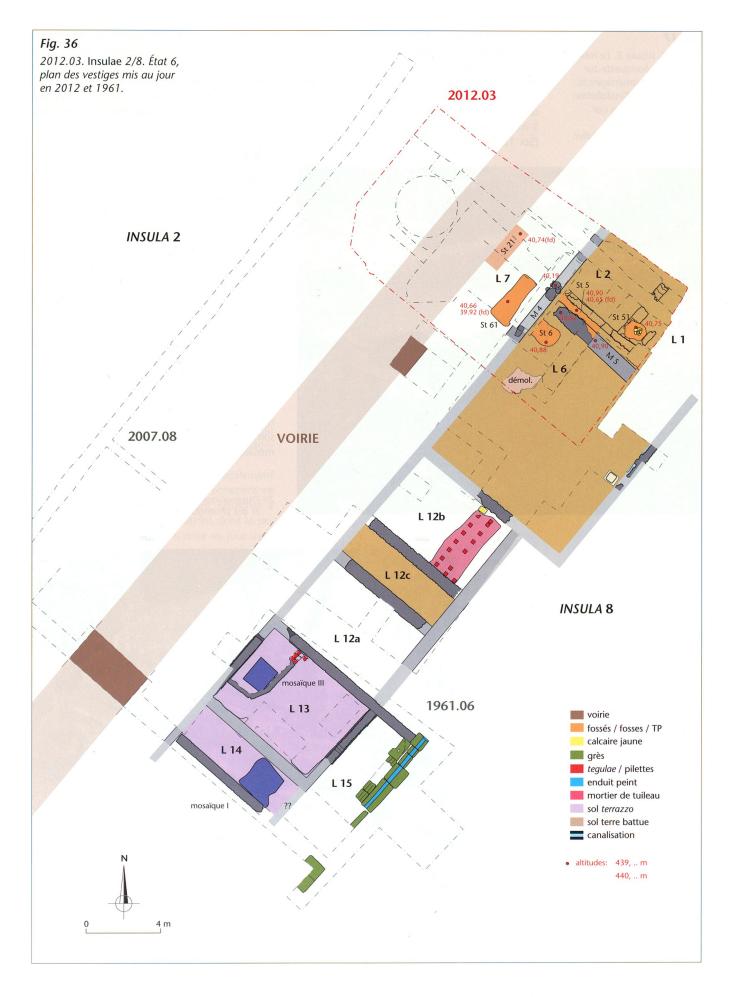


Fig. 37

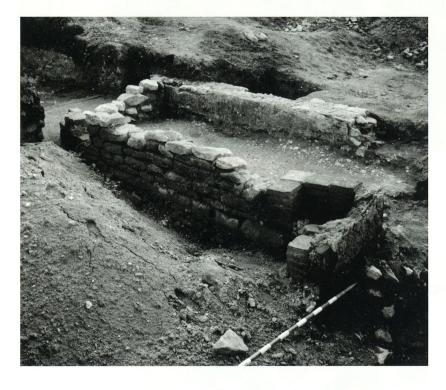
1961.06. Insula 8. Le muret formant la banquette sur laquelle était aménagée la mosaïque III et l'installation en dalles de pilettes qui pourrait constituer le soubassement d'un escalier.

Au sud-est, le local L 1 est doté d'un premier terrazzo (Sol 14) en très mauvais état de conservation (fig. 35). Dans le courant de l'état 5, un petit mur maçonné (M 6) est construit à même la surface de ce sol. Ce muret d'orientation est-ouest, conservé sur une seule assise d'une longueur de 1 m environ, sert d'appui à un second terrazzo (Sol 1). Ce dernier, recoupé par le sondage de

1961, n'a pu être observé que sur un mètre carré. Les niveaux de rue contemporains et ceux du portique ne sont pas conservés. Par contre, on peut supposer que le bloc de calcaire St 92, un élément d'escalier en réemploi (*infra*, p. 340, fig. 32 et 52) signale la bordure d'un fossé de route, sans doute St 39.

#### État 6 (fig. 36)

Dernier état de construction conservé, l'état 6 témoigne d'une métamorphose relativement importante du bâtiment. Dans la partie occidentale, la pièce L 14 est réduite à un couloir d'une largeur de 2 m, orné d'un pavement mosaïqué (infra, p. 336 et fig. 44). Dans la pièce adjacente L 13, une structure inhabituelle est aménagée dans l'angle nord-est. Un muret, parementé uniquement du côté sud, est construit à la surface même du terrazzo de l'état précédent (fig. 37). S'étageant sur un rang de gros blocs servant de fondation, on compte cinq assises de moellons de calcaire jaune<sup>29</sup>. Dans la mesure où la face arrière est laissée brute et ne devait donc pas être visible, il est vraisemblable que l'espace compris entre ces murs était entièrement comblé. Nous imaginons qu'il s'agit d'une banquette surélevée, au sommet de laquelle les fragments d'une seconde mosaïque ont été mis au jour (infra, p. 336 et



29 Observations faites uniquement sur la base des plans et des photographies anciennes.



Fig. 38
1961.06. Insula 8.
La canalisation dégagée en
1961 a été aménagée sur la
mosaïque II. Elle la recoupe
partiellement, ainsi que les
terrazzi associés.

fig. 45). À l'est, un escalier appuyé contre le mur permettait visiblement d'accéder au sommet de cette banquette. Il s'agit d'une structure en forme de U construite avec des pilettes qui s'élèvent jusqu'à un maximum de cinq assises visibles sur le côté est. On suppute que ces degrés accueillaient un escalier en bois.

À l'arrière de ces deux pièces, le local L 15 est transformé en un espace ouvert dans lequel est aménagée une canalisation constituée de grandes coulisses en grès (fig. 38). Cette canalisation, dont l'implantation a recoupé en partie la mosaïque II de l'état 4, devait permettre d'évacuer les eaux tombant d'un avant-toit ou d'un portique situé le long de cette cour.

Dans la partie médiane, un couloir (L 12c) divise l'espace en deux pièces de taille égale dont l'une (L 12b) est équipée d'un chauffage par le sol.

Pour la partie orientale, le rapport de 1961 fait état de la transformation de la zone en une sorte de vaste cour, revêtue au sol de gravats, graviers et mortier. La couche C 6, identifiée uniquement dans le local L 6 et composée d'un épandage de chailles de calcaire mêlées à des nodules de mortier, semble correspondre à la description qui avait été faite à l'époque<sup>30</sup>. Le mobilier issu du remblai sur lequel elle repose situe son aménagement après 150 ap. J.-C.

Ce même rapport mentionne également plusieurs dépressions et fosses qui recoupent ce niveau. Nous pouvons visiblement rattacher à ces structures d'autres perturbations dont la petite fosse quadrangulaire St 6 mise au jour dans le local L 6, ainsi qu'une grande fosse dépotoir (St 61) dans le portique. De forme rectangulaire atteignant une longueur de 2,86 m pour une largeur de 1,10 m, cette dernière a recoupé tous les niveaux sur une profondeur de 75 cm. Le remplissage a livré une importante concentration de petits fragments débités de terre cuite architecturale mêlés à des moellons calcaires. Quoique particulier, le contenu ne suffit pourtant pas à préciser la fonction de cette fosse.

Le très large mur M 5 appartient selon nous à cette phase tardive, bien que son insertion stratigraphique pose toujours problème<sup>31</sup>. D'axe nord-sud, il est profondément implanté, et presque intégralement récupéré (fig. 19 et 21). Les quelques tessons retrouvés dans les fondations encore en place donnent une fourchette chronologique entre 150 et 250 ap. J.-C.

Enfin, un trou de poteau (St 51) de grande taille, mais isolé, appartient visiblement à quelques réaménagements tardifs. Sa fosse d'implantation, d'un diamètre de plus de 1 m, a recoupé les niveaux antérieurs et a livré de la céramique datée de 150-250 ap. J.-C.

#### L'insula 2

La fouille s'est étendue dans une portion restreinte du portique de l'insula 2, à environ 2 m de la tranchée de 2007. Les vestiges ont ici été très fortement perturbés par l'implantation d'une citerne à mazout. La fouille a néanmoins mis en évidence quatre états de construction. Il reste toutefois délicat, comme pour l'insula 8, de mettre en relation les différents remaniements du portique avec les multiples recharges de rue, les fossés de route, ainsi que les niveaux d'habitat observés en 2007 dans l'insula 2<sup>32</sup>.

# **État 1** (fig. 17) (première moitié du ler s. ap. J.-C. ?)

Le terrain naturel n'a pas été atteint et aucune structure liée à cet état n'a été mise en évidence. Toutefois, une couche (C 122) contenant un nombre important de galets en surface et datée par la céramique de la première moitié du ler s. ap. J.-C., semble appartenir à cet état.

Le mur M 12 est construit le long de la chaussée nouvellement aménagée (fig. 39). Il marque une limite entre la route et la partie réservée aux piétons, bien qu'on ne sache pas s'il constitue un portique ou s'il s'agit simplement de la bordure d'un trottoir. Il n'est associé à aucun fossé et le niveau de circulation en terre battue contemporain (C 124) ne peut pas être daté faute de mobilier céramique (fig. 17).

#### État 3 (fig. 22) (dès 40/50 ap. J.-C.)

Probablement en même temps ou peu après le nivellement de l'insula 8, un portique est aménagé dans l'insula 2. Le mur de stylobate (M 8) est construit sur l'arase du mur bordier M 12 (fig. 17). Cette nouvelle maçonnerie sert de soubassement à des grandes dalles de molasse (St 27) qui supportent la colonnade de ce portique (fig. 40). Il s'agit de blocs rectangulaires de grandes dimensions, soigneusement ajustés selon un axe est-ouest parallèle à la voirie et dont le plus grand atteint une longueur de 1,55 m pour une largeur de 62 cm et une épaisseur de 25 cm. La surface de l'une de ces dalles porte le négatif d'une colonne, visible sous la forme d'une empreinte circulaire. La découverte d'un fût de colonne en molasse et de plusieurs autres

<sup>30</sup> Archive MRA, rapport: « during the third (latest) there had been a courtyard as shown by the yellowish layer of tine rubble, gravel and mortar which appeared throughout the area, ending against the outside wall ».

<sup>31</sup> En effet, les fouilleurs de 1961 ont attribué M 5 à la phase II qui correspond à notre état 4.

<sup>32</sup> Ces difficultés ont été accrues par les conditions de fouilles menées en tranchée exploratoire très étroite.

Fig. 39
2012.03. Insula 2/voirie.
Coupe de la route et de ses fossés, ainsi que du mur de stylobate de l'insula 2, vue depuis le sud-ouest. À noter en particulier le fossé St 44 (au centre) comblé de déchets de molasse.



fragments dans la fosse d'implantation de la citerne à mazout, ainsi que dans le remplissage du fossé qui la borde (*infra*, St 44) sont la preuve de l'existence d'une colonnade entièrement réalisée en molasse.

La construction de ce portique a nécessité également un important rehaussement du niveau de circulation par l'apport d'un remblai d'argile limoneuse jaune extrêmement compacte sur une épaisseur d'environ 50 cm. Le Sol 17 en terre battue et son occupation, contemporains de la colonnade, sont datés par le mobilier céramique de 40/50 à 70/80 ap. J.-C. Il correspond altimétriquement et chronologiquement à un sol très similaire repéré à l'intérieur du bâtiment lors de la fouille de 2007 (Sol 2).

Le long du portique, les fossés de route se succèdent assez rapidement, d'abord le fossé St 84, ensuite St 83 qui a livré quelques céramiques datées de 20/30 à 70/80 ap. J.-C., puis St 82 dont le comblement d'abandon présente un faciès chronologique légèrement postérieur, puisqu'il est daté de 80/90 à 120/150 ap. J.-C. Le fossé St 44 enfin, dont l'étroitesse et la verticalité des parois laissent supposer qu'il était coffré, est le dernier fossé associé à cet état.

**État 4** (fig. 23) (dès 80/90 ap. J.-C.)

L'état 4 est marqué par le démantèlement de la colonnade en molasse, afin de faire place à un nouveau mur de stylobate maçonné en moellons de calcaire jaune. Le démontage a vraisemblablement été mené avec soin afin de récupérer un maximum de matériaux, notamment les fûts de colonne<sup>33</sup>, tandis que les petits fragments n'ont pas été évacués bien loin car ils comblent intégralement le fossé St 44 (fig. 17 et 39).

Visible uniquement sur un tronçon d'une longueur de 75 cm car recoupé aux deux extrémités par des perturbations modernes, le mur de stylobate M 7 est conservé sur six assises au maximum, posées à même les dalles de molasse (fig. 41). À l'intérieur du portique, les niveaux de circulation sont également rehaussés par un nouvel apport de remblai, incluant une très forte proportion de matériaux de démolition (moellons de calcaire jaune, fragments de crépis blanc



<sup>33</sup> On ne peut pas exclure que ces fûts de colonne aient été récupérés pour construire la colonnade du nouveau portique.

Fig. 40

l'image.

2012.03 Insula 2/voirie. Les

dalles en molasse supportant

la colonnade du portique

de l'insula 2, longées par

empreinte de colonne est

le fossé de route St 44. Une

visible sur la dalle en haut de



et de peintures murales, graviers et terre cuite architecturale) sur une épaisseur de 60 cm. Cette démolition mise en remblai provient sans doute du remaniement des pièces L 1 et L 2 fouillées en 2007 qui sont transformées en un seul grand local doté d'un terrazzo (Sol 1). Dans le portique, la surface du remblai, tassée et indurée, a servi de niveau de circulation. La couche d'occupation qui le recouvre est datée de 80/90 à 120/150 ap. J.-C. Enfin, l'abandon de cet état est marqué par une couche de démolition riche en fragments de crépi blanc.

Suite à ce réaménagement, la voirie connaît également un important rehaussement, ainsi que l'installation de nouveaux fossés de route, St 29 puis St 28, qui ont tout deux livré des ensembles céramiques datés de 80/90 à 120/150 ap. J.-C.

#### La voirie

Le decumanus qui sépare les insulae 2 et 8 est assez mal préservé sur sa largeur en raison des perturbations qui l'entourent. Par contre les horizons sont très bien stratifiés. Pas moins de 14 recharges (St 7A à St 7M) ont pu être documentées en coupe sur toute l'épaisseur conservée, soit 1,80 m (fig. 17). On reconnaît l'habituelle succession de niveaux de roulement constitués de litages de petits galets et graviers, séparés les uns des autres par des couches d'occupation et de remblai incluant beaucoup de mobilier (fig. 42). L'identification des fossés bordiers reste par contre beaucoup plus délicate car ceuxci se recoupent continuellement et suivent plus ou moins le même alignement. Leur remplissage homogène se montre en effet si peu discriminant que les différencier avec certitude est souvent hasardeux. À quoi s'ajoute la difficulté de corréler les multiples exhaussements de la voirie avec l'évolution des bâtiments qui la bordent.

Toutefois, la route semble succéder aux toutes premières traces d'occupation dans la première moitié du ler s. ap. J.-C. Initialement, il s'agit d'un vaste espace de plus de 8 m de large, libre de toute construction, qui forme une première délimitation entre les deux quartiers qui se mettent petit-à-petit en place. Très rapidement, une première chaussée St 7M est aménagée, rendue carrossable par un apport de galets et de gros graviers (fig. 20). La voirie est à ce moment réduite à une largeur de 4 m, définissant ainsi la limite définitive des deux quartiers. Si aucun fossé ne longe cet état initial de la route, une palissade sur poteaux pourrait, par contre, en marquer la bordure au sud de l'insula 8. En effet, une série de sept trous de piquets alignés au bord de la voirie et distants de 15 cm les uns des autres ont été mis au jour lors des fouilles de 1961 (fig. 20)<sup>34</sup>.

Un premier fossé de route (St 38) est aménagé le long de l'insula 8 au moment où la chaussée est rehaussée pour la première fois à l'état 2. Il pourrait être bordé par un portique sur poteaux de bois (fig. 20). Du côté de l'insula 2, la voirie est marquée par l'absence de fossé, mais ne semble pas s'étendre pas au-delà du mur M 12.

Les réaménagements suivant de la voirie, St 7K/K', sont contemporains de la mise en place de l'épais remblai dans l'*insula* 8 qui marque le passage à l'état 3. Durant cet état, la voirie est dotée de fossés de part et d'autre (fig. 22).

Pendant l'état 4, la route est délimitée dans l'insula 8 par une palissade dont la fonction principale est visiblement d'étayer les accotements (fig. 23). Celle-ci est constituée de poteaux (St 37 et St 41), très profondément fondés et distants d'environ 4,50 m, qui ont été repérés entre la limite de la route et la bordure des fossés.

Fig. 41
2012.03. Insula 2. Le mur de stylobate M 7 reposant sur les

dalles en molasse St 27.

Fig. 42
2012.03. Insula 8/voirie.
Coupe de la route, vue
depuis le sud-est. À gauche,
la colonne St 8 (état 4b) et
la succession des fossés qui
bordent la voirie.



<sup>34</sup> Ces trous de piquets ont été identifiés sur le plan 1961/162 et une photo noir-blanc n° 358 N (archives MRA 1961 : insula 8).

Les derniers niveaux de chaussée conservés sont moins bien aménagés et surtout très mal conservés dans leur largeur. Les niveaux synchrones des états les plus récents (états 5 et 6) sont totalement arasés, bien que les fossés associés soient encore visibles – St 39 et St 21 – dont le remplissage a livré du mobilier daté de 150 à 250 ap. J.-C. (fig. 32 et 36).

#### Conclusion

Cette fouille, menée sur une surface relativement modeste sise à cheval sur deux quartiers, a livré, en dépit de nombreuses incertitudes persistant du point de vue du plan, une lecture verticale plutôt détaillée de l'évolution de ce secteur de la ville. Les ensembles céramiques offrent une sériation assez serrée allant de la première moitié du ler s. ap. J.-C. jusqu'au IIIe s. ap. J.-C., et permettent de situer chronologiquement pas moins de six états de construction.

Les résultats restent pourtant difficiles à exploiter en raison même de la nature des vestiges. En effet, la plupart d'entre eux sont des structures légères n'ayant laissé que des traces fugaces au sol ou des structures «bricolées» avec des matériaux de récupération, au demeurant toutes très arasées, mais surtout fortement bouleversées par une densité inhabituelle de perturbations modernes.

La caractérisation même du bâtiment reste tout aussi équivoque car nous n'en avons qu'une vision restreinte, limitée aux locaux se situant en bordure de rue. Il est par exemple délicat de confirmer que la zone que nous avons fouillée forme, avec la partie occidentale dégagée en 1961, un ensemble architectural commun – du type grande domus – ou au contraire s'il s'agit de deux maisons contigües. Quoi qu'il en soit, le secteur oriental exploré cette année se distingue nettement de la partie résidentielle fouillée en 1961 où avaient été mis au jour trois mosaïques, un hypocauste et plusieurs terrazzi. Les vestiges sont ici beaucoup plus modestes et l'équipement des locaux relativement sommaire, ce qui tendrait à interpréter certains espaces comme des locaux de service, soit ouverts, soit semi-couverts.

Du point de vue du plan et des techniques de construction, on constate des modifications régulières et assez rapides de l'état 1 à l'état 4, ainsi qu'une évolution d'une architecture légère en terre et bois qui tend progressivement vers une architecture mixte associant cloisons légères et maçonneries. Durant cette période, les locaux sont caractérisés par des dimensions relativement restreintes, des revêtements de sol en argile tassée, ainsi que par la présence de nombreux foyers. En revanche, l'état 5 voit s'ouvrir sur le portique une série de petits locaux à sols en terre battue qu'on associerait volontiers à des espaces à fonction commerciale ou artisanale,

tandis qu'à l'arrière des pièces d'habitat dotées de *terrazzi* pourraient être aménagées. Il est également intéressant de constater l'extraordinaire pérennité des foyers situés dans le local L 2/4 qui se superposent parfaitement durant près de deux siècles<sup>35</sup>. Il reste néanmoins encore hasardeux de distinguer les espaces privés des espaces publics.

En ce qui concerne la voirie, nous avons pu constater qu'elle se met assez vite en place et qu'elle détermine rapidement les limites définitives des *insulae* 8 et 2. L'entretien du revêtement est très régulier et accompagné la plupart du temps du curage des fossés qui la bordent, voire d'un réaménagement complet de ces installations d'évacuation des eaux.

Par ailleurs, la reprise des fouilles de 1961 a montré les limites d'un tel travail. La documentation à disposition est détaillée pour l'époque – photographies, plans de masse, stratigraphies avec descriptions sommaires –, mais reste difficilement exploitable, car trop souvent succincte et parfois incohérente. C'est le cas par exemple de la vingtaine de pages d'un petit carnet de notes en anglais et en allemand incluant de surcroît quelques croquis schématiques, qui ne peuvent malheureusement pas être exploitées de manière optimale faute de lien avec les plans.

De plus, l'inégalité de la documentation, en terme quantitatif et qualitatif, entre la première et la deuxième tranche des travaux de 1961 se fait sentir. Seuls les travaux menés par E. M. Wightman bénéficient d'un rapport, certes très court, présentant un séquençage en quatre phases des états de construction (phases I, IIa, IIb, III). La partie occidentale de la fouille de 1961 souffre par contre de l'absence d'une telle synthèse. Pour cette première partie des travaux, le phasage est suggéré sur le plan général des vestiges par des hachures plutôt confuses, sans commentaire et avec une numérotation différente (phases 0/I, II, III, IV). La corrélation des phases de construction de ces anciennes interventions avec celle de 2012, que l'absence presque totale de lien stratigraphique direct entre les différents sondages ne permet pas de vérifier, reste par conséquent à l'état de conjectures.

A. Schenk

<sup>35</sup> Les fouilles menées en 1985 entre les *insulae* 8 et 9 ont relevé le même phénomène de superposition dans une cour située à l'angle nord-ouest de l'*insula* 9 où des foyers se superposent exactement durant près de trois siècles, *cf.* F. Rossi, Avenches, distr. d'Avenches, VD. Route du Pré-Vert (parcelle 1881), *ASSPA* 69, 1986, p. 265.



Les mosaïques de 1961

Sophie Delbarre-Bärtschi

Trois mosaïques ont été mises au jour en 1961 dans l'angle nord-ouest de l'*insula* 8. L'une provient du local L 14 (mosaïque I), la seconde du local L 16 (mosaïque II) et la troisième du local L 13 (mosaïque III).

Ces pavements, dont l'un est exposé au Musée romain d'Avenches depuis plusieurs années et un autre, relativement bien conservé, se trouve dans les réserves du musée, sont pourtant restés inédits jusqu'à ce jour. Seul un article publié par G. Th. Schwarz en 1963 mentionne la découverte de mosaïques dans ce quartier de la ville romaine<sup>36</sup>. D'après la documentation de terrain, les trois pavements ne font pas partie de la même phase de construction.

La première mosaïque (mosaïque II), plus ancienne que les deux autres, occupait le centre

Le motif de ligne de S à volutes est relativement rare. Tout d'abord employé dans la deuxième moitié du le s. ap. J.-C. sur quelques mosaïques pariétales, en particulier à *Herculanum*, elle deviendra un décor typique de la région lyonnaise dans la deuxième moitié du lle et au début du lle s. <sup>37</sup>. D'après les informations de fouille, la mosaïque d'Avenches daterait de la fin du le s. ap. J.-C. (état 4a) et se rapproche donc chronologiquement davantage des mosaïques d'Italie que de celles de la vallée du Rhône.

Fig. 43 1961.06. Insula 8. La mosaïque II, in situ.

d'une pièce rectangulaire mesurant 4 x 5,80 m environ (fig. 23). Le panneau de mosaïque, partiellement conservé lors de la découverte et prélevé au moment de la fouille, mesure 1 x 1,30 m (fig. 43). Le décor en *opus tessellatum* s'organise autour d'une plaque rectangulaire en calcaire ou en marbre (non conservée) qu'il borde sur trois côtés (vraisemblablement sur quatre côtés à l'origine). Le reste du sol de la pièce, en mortier, ne présente pas de décor particulier. Le motif en mosaïque, conçu comme une bordure de la plaque centrale, est composé d'une ligne de S à volutes polychromes, encadrée de filets noirs, blancs et jaunes à l'extérieur, d'un filet double jaune et d'un filet double en damier de tesselles à l'intérieur.

<sup>36</sup> G. T. Schwarz, Avenches – Fouilles 1959-1963 (Chronique archéologique), ASSPA 50, 1963, p. 76. Ces mosaïques sont également étudiées dans S. Delbarre-Bärtschi 2007, Les mosaïques romaines en Suisse, thèse de doctorat de l'Université de Lausanne, octobre 2007 (à paraître), n° 5.55 I, II et III, p. 87-89.

<sup>37</sup> Pour l'historique du motif, cf. H. Stern, Recueil général des mosaïques de la Gaule, II, Lyonnaise, 1, Lyon, Paris, 1967 (X° suppl. à Gallia), n° 42, p. 41-42.

Fig. 44 1961.06. Insula 8. La mosaïque I, in situ.



La présence d'un tapis carré au centre d'un sol en mortier se rencontre à plusieurs reprises sur le territoire suisse. L'ensemble de ces sols se situe chronologiquement entre la fin du le et le milieu du lle s. ap. J.-C.<sup>38</sup>.

Les deux mosaïques suivantes (mosaïques I et III) font partie de la même phase de construction (fig. 36). La première (mosaïque I) occupe une pièce de 2 x 6,60 m (fig. 44). Cependant, la partie du pavement conservée lors de la découverte et prélevée en sept panneaux, ne mesure que 1,50 x 2,40 m. Nous ignorons quelles étaient les dimensions originelles de ce décor.

Le champ principal du pavement, bordé de bandes rouges et blanches, se compose d'un panneau carré central timbré d'un carré sur la pointe en double filet noir, lui-même décoré d'un fleuron composite à huit éléments adjacents, quatre en pétale lancéolé galbé, quatre en dard. Le carré sur la pointe détermine quatre triangles rectangles, timbrés chacun d'un triangle rectangle noir. Deux bandes de rallonge rectangulaires timbrées d'un losange en double filet, emboîté d'un petit losange noir, prennent place de part et d'autre du panneau carré. Le losange principal détermine quatre triangles rectangles, emboîtés chacun d'un triangle ajouré.

Les bandes de rallonge avec losange inscrit sont fréquentes sur le territoire suisse, principalement dans la région d'Augst, sur des pavements posés dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> ou dans le courant du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>39</sup>.

Le troisième pavement (mosaïque III) ornait un espace de 1,60 x 3,40 m. Seuls cinq petits fragments, aujourd'hui disparus, ont été découverts *in situ* (fig. 45)<sup>40</sup>. Les photographies prises lors de la fouille, uniques témoins de cette découverte, laissent cependant entrevoir un motif de bordure constitué de filets doubles noirs et blancs encadrant une ligne de dents de scie dentelées noires et blanches. Ce motif longe une composition orthogonale de cercles sécants, faisant apparaître des quatre-feuilles noirs et déterminant des carrés concaves blancs. Les carrés concaves sont chargés d'un cercle polychrome (noir-rougejaune-blanc-noir).

Si la composition de cercles sécants est très fréquente dès la fin de l'époque républicaine en Italie et dans tout l'Empire jusqu'au Moyen Âge, la présence d'un cercle polychrome au centre des carrés concaves est inhabituelle sur le territoire suisse. Cette caractéristique est en revanche fréquente dans la région d'Autun<sup>41</sup>.

Les données archéologiques indiquent que ces deux pavements (mosaïques I et III) datent de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (état 6). Cette datation est confirmée stylistiquement par la présence de dents de scie dentelées sur la mosaïque III, motif qui ne semble pas apparaître sur le territoire suisse avant le milieu du II<sup>e</sup> s.

<sup>38</sup> Pour une liste détaillée de ces pavements, voir S. Delbarre-Bärtschi, M. Bossert, Une nouvelle salle de réunion aux portes du forum d'Aventicum. Mosaïque à décor géométrique et banquettes à décor de lions, BPA 48, 2006, p. 20-21.

<sup>39</sup> Augst: D. Schmid, *Die römischen Mosaiken aus Augst und Kaiseraugst (FiA* 17), Augst, 1993: Kastelen, p. 58-61 et Insula 41/47, mosaïque VIII, p. 114-132; Hölstein: V. von Gonzenbach, *Die römischen Mosaiken der Schweiz*, Bâle, 1961: n° 57, p. 120-121.

<sup>40</sup> Peut-être n'ont-ils jamais été prélevés.

<sup>41</sup> Pour le motif circulaire inscrit dans les carrés incurvés, cf. J.-P. Darmon, H. Lavagne, Recueil général des mosaïques de la Gaule, II, Lyonnaise, 3, Partie centrale, Paris, 1977 (X° suppl. à Gallia), n° 403, p. 39.

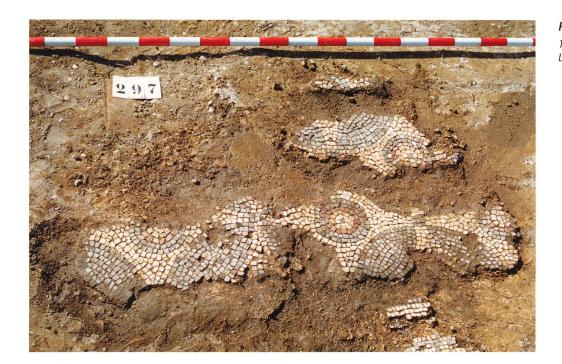


Fig. 45 1961.06. Insula 8. La mosaïque III, in situ.

### Mosaïque I

État actuel : 7 panneaux.

Tesselles:  $0.8 \times 1-1.5 \times 1.7 \text{ cm}$  (ht. 1 cm),  $40-45/\text{ dm}^2$ . Couleurs: noir, rouge, blanc. Matériau: pierre. Tesselles bordure:  $1.3 \times 1.5-2 \times 2.5 \text{ cm}$  (ht. 1.5-2 cm),  $\sim 20-25/\text{dm}^2$ . Couleurs: noir, rouge, blanc. Matériau: pierre.

Lit de pose : (non conservé). Dépôt MRA (inv. 61/3555, pas de K).

## Mosaïque II

État actuel : 1 panneau.

Tesselles décor :  $0.5 \times 0.5-1 \times 1.1$  cm,  $130/dm^2$ . Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériau : pierre. Tesselles bordure :  $0.8 \times 1-1.5 \times 1.5$  cm,  $55/dm^2$ .

Couleur : blanc. Matériau : pierre.

Lit de pose : ?

MRA,  $2^e$  étage (inv. 61/3557, pas de K).

## Mosaïque III

État actuel : détruite ?

Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériau :

pierre. Lit de pose : ?

Détruite ou *in situ* ? (inv. 61/3556 ?)

### Le mobilier archéologique

#### Le mobilier métallique

Anika Duvauchelle

Comptant plus de 1'000 objets, le mobilier métallique mis au jour lors de ces fouilles est relativement abondant (fig. 46). Celui-ci est essentiellement rattaché à l'état 4a daté de 80/90 à 150 ap. J.-C. D'un point de vue de la répartition spatiale, le *decumanus* et les portiques qui le bordent ont livré autant de mobilier que les différents locaux des *insulae* 2 et 8.

Avec 445 individus, les objets liés à la parure et à l'habillement sont particulièrement nombreux. Cependant, ils n'incluent que quatre fibules, dont deux d'identification incertaine, et une bague en fer dont le chaton a disparu. Les 440 autres pièces sont des clous de soulier, dont la plupart a été mis au jour dans les fosses St 64 (390 ex.) et St 69 (20 ex.). Dans les deux cas, ces clous semblent provenir directement de chaussures abandonnées<sup>42</sup>. Parmi les outils, nous citerons un marteau d'orfèvre et un petit ciseau pointu découverts dans un remblai sur le decumanus<sup>43</sup>, ainsi qu'un fragment d'une lame finement dentelée et dont les flancs et le dos présentent les entailles caractéristiques d'une lime<sup>44</sup> (fig. 47). Nous mentionnerons encore quatre objets en alliage cuivreux, dont un manche d'instrument médical, une sonde terminée par un renflement en olive<sup>45</sup>. Un couvercle de cruche - de type Pompéi, variante Maudach – daté de la seconde moitié du ler ou du début du IIe s. ap. J.-C., a également été trouvé dans un remblai de la voie de l'état 4a<sup>46</sup>. Finalement, deux objets peuvent être attribués aux militaria. Il s'agit d'une part d'une bouterolle d'une spatha de type Straubing-Nydam et d'autre part

<sup>42</sup> Tous les clous agglomérés par la corrosion sont sur le même plan, la tige dans la même direction, et ils semblent traverser du cuir minéralisé.

<sup>43</sup> Inv. 12/15819-02 et -03 ; St 7E ; état 4a.

<sup>44</sup> Inv. 12/15744-02; L 2, St 69; état 4a.

<sup>45</sup> Inv. 12/15771-03; L 6, sur le Sol 2; état 4a.

<sup>46</sup> Inv. 12/15817-02; St 7C, état 4a.

Fig. 46
2012.03. Insulae 2/8.
Tableau récapitulatif du mobilier métallique.
NI = nombre d'individus.

Catégorie fonctionnelle	Alliages cuivreux		Fer		Plomb		Total	
	NI	Poids (g)	NI	Poids (g)	NI	Poids (g)	NI	Poids (g)
Parure et habillement	3	10,6	442	257,7			445	268,3
Activités culinaires	1	69,4	2	28,4			3	97,8
Toilette et soins	2	7,6	1	10,5			3	18,1
Écriture	1	5,1	16	159,9			17	165,0
Activités productives	2	9,4	15	400,7			17	410,1
Militaria	2	9,8	i.				2	9,8
Transport et domestication			1	64,4			1	64,4
Mobilier et construction	1	10,2	15	244,2			16	254,4
Quincaillerie			495	5'144,4	1	6,5	496	5'150,9
Divers et indéterminé	13	30,9	63	626,6	4	102,1	80	759,6
Non classifié	7	17,9	10	151,7			17	169,6
Total	32	170,9	1'060	7'088,5	5	108,6	1'097	7'368,0

Fig. 47
2012.03. Insula 8. Quelques outils: marteau et ciseau découverts dans la voie et lime finement dentelée. Inv. 12/15819-03, 12/15819-02 et 12/15744-02. Échelle 1:1.

d'un petit bouton émaillé à pointe. Tous deux ont été découverts dans la pièce L 2 et peuvent être datés de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>47</sup>.



### La tabletterie

Aurélie Schenk

Cette intervention a livré huit objets en os provenant d'horizons très divers (fosse, récupération de mur, niveaux d'occupation et remblais). Ils s'inscrivent dans une fourchette chronologique comprise entre la fin du ler et le IIIe s. ap. J.-C. (états 3 à 6).

Ce lot est composé de pièces fréquemment rencontrées en contexte d'habitat à *Aventicum* (fig. 48). On compte en effet deux jetons plats à face pointée, une aiguille brisée au niveau du chas et de la pointe, ainsi que deux fragments de tige (épingles ou aiguilles brisées). En revanche, deux objets sont moins courants. Il s'agit d'un anneau dont le type n'est représenté que par cinq autres exemplaires sur le site, ainsi qu'un fuseau simple à renflement qui s'ajoute à deux autres spécimens identiques déjà connus à Avenches.

L'objet le plus particulier est un fragment de pyxide qui semble avoir été réemployé comme placage décoratif, bien que l'identification reste incertaine (fig. 49). Le profil caractéristique de la pyxide est reconnaissable par le ressaut interne présent à la base qui permettait de fixer un fond, tandis que le corps de cette dernière a visiblement été retaillé de manière à obtenir une plaque rectangulaire, puis percé de deux petits trous pour pouvoir le fixer sur un support. En raison de son profil en arc de cercle, on imagine qu'il s'agit d'un élément décorant un pied de coffret ou de meuble.

Parmi les rares parallèles connus, une pièce relativement similaire mais percée d'une seule grosse perforation provient d'Avenches<sup>48</sup>, alors qu'à Lyon<sup>49</sup> un objet assez semblable est interprété comme une boîte dotée de deux trous pour fixer une poignée. À Augst<sup>50</sup> enfin, deux éléments beaucoup plus complets sont identifiés comme pieds de meuble.

<sup>47</sup> Inv. 12/15726-03 ; L 2 ; états 3 à 5. Inv. 12/15733-01 ; L 2, état 4a.

<sup>48</sup> A. Schenk, Regard sur la tabletterie antique. Les objets en os, bois de cerf et ivoire du Musée Romain d'Avenches (Doc. MRA 15), Avenches, 2008, fig. 138, n° 1165.

<sup>49</sup> J.-Cl. Béal, Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon, Lyon, 1983, pl. XVIII, n° 323.

<sup>50</sup> S. Deschler-Erb, Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica. Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie (FiA 27), Augst, 1998, pl. 53, n° 4486-4487.

Catégorie fonctionnelle	Désignation	Inv.		
louv	intono	12/15711-03		
Jeux	jetons	12/15771-02		
Travail du textile	aiguille	12/15846-01		
Travali du textile	fuseau	12/15782-02		
Toutile / parure	tigas (aiguilla au ágigala)	12/15704-01		
Textile / parure	tiges (aiguille ou épingle)	12/15726-01		
Parure (?)	anneau	12/15779-01		
Mobilier	placage décoratif	12/15728-01		

Fig. 48 2012.03. Insula 8. Tableau récapitulatif des objets en os.

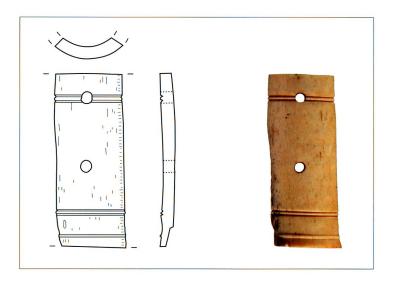


Fig. 49
2012.03. Insula 8. Un fragment de pyxide réemployé comme placage décoratif, inv. 12/15728-01. Échelle 1:1.

### Le verre

### Chantal Martin Pruvot

Les fouilles de l'insula 8 ont livré 82 fragments de verre, dont 69 proviennent de récipients, 8 de verre à vitre et 4 de tesselles de mosaïque; 1 jeton est également représenté. Quelques-unes de ces pièces ont été mises au jour sur la voie et dans les fossés adjacents.

Les 69 fragments de récipients ont permis d'identifier un minimum de 17 individus comprenant de la vaisselle de table, des récipients de stockage des denrées et des récipients de toilette (fig. 50). Du point de vue typo-chronologique, les récipients recueillis regroupent des

Catégories fonctionnelles et formes	Types	NMI	Inv.
Vaisselle de table	9		
Coupes côtelées	Is. 3, AV V 2, AR 2	2	12/15744-01 12/15788-01
Coupe à marli oblique ornée de facettes gravées	AV V 26, AR 16.2	1	12/15809-01
Canthares	var. Is. 38a, AV V 80, AR 91	2	12/15785-01 12/15844-01
Cruches, bouteilles, flacons	Indéterminé	4	12/15782-03 12/15782-04 12/15802-01 12/15831-01
Récipients de stockage	5		
Bouteilles carrées	Is. 50, AV V 140.1, AR 156	5	12/15703-04 12/15743-01 12/15779-01 12/15780-01 12/15819-01
Récipients de toilette	3		
Balsamaire en forme de goutte	pr. AR 129-130	1	12/15711-05
Balsamaire en forme d'oignon	var. Is. 6, AR 127	1	12/15721-02
Aryballes	Is. 61, AV V 125, AR 151	1	12/15799-02
Total	17		

Fig. 50 2012.03. Insula 8. Verrerie d'époque romaine. Tableau synoptique des catégories, formes et types de récipients.

Fig. 51
2012.03. Insula 8. Deux fragments de verre à vitre soufflé en cylindre. Verre incolore légèrement bleuté. Inv. 12/15753-01 et 12/15757-02.



types bien connus dans le périmètre de la colonie et n'appellent pas de commentaires particuliers, à l'exception de deux individus. Le premier est une coupe Is. 3c (AV V 3.2) ornée de côtes fines et courtes, qui provient d'une couche de la première moitié du ler s. ap. J.-C. et qui s'insère particulièrement bien dans la chronologie généralement admise pour ces récipients (fin du ler s. av. J.-C. - époque flavienne). Le second individu est représenté par deux fragments de bord de canthare (variante Is. 38a; AV V 80) provenant de deux ensembles distincts, mais pouvant appartenir au même récipient. Ce type, peu fréquent à Avenches, est daté généralement de la période 40-80/90 ap. J.-C.; dans l'insula 8, les deux bords qui le représentent remontent respectivement à la première et à la seconde moitié du le s. ap. J.-C. Précisons encore que ces deux bords de canthare sont de couleur bleu outremer et ornés en surface de marbrures blanc opaque.

Le verre à vitre comprend deux types différents : le verre coulé et le verre soufflé. Le verre à vitre coulé, de couleur bleu-vert, est épais ; il montre une surface inférieure mate et granuleuse et une surface supérieure lisse et brillante. Le verre à vitre soufflé se présente sous une forme très différente (fig. 51). Il est en effet beaucoup plus fin, incolore légèrement bleuté, et contient de fines bulles allongées parallèles. L'une des surfaces est légèrement mate, l'autre est brillante. Bien que ce type de verre à vitre soit beaucoup moins fréquent sur les sites d'époque romaine en général que le type coulé, il est tout de même régulièrement attesté. À Avenches, c'est la première fois qu'il est formellement identifié, ce qui ne signifie pas qu'il n'existe pas dans d'autres secteurs de la ville. À ce jour, en effet, aucune recherche sur le verre à vitre à l'échelle de la colonie n'a été

Les quatre tesselles de mosaïque proviennent de couches de remblai ou de fosses. Une seule (K 15708) provient d'un niveau d'occupation. L'unique jeton (12/15703-01), blanc opaque, présente une forme caractéristique (surface inférieure plate et granuleuse ; surface supérieure bombée, lisse et brillante).

### Bemerkungen zu einigen Architekturfragmenten aus *insulae* 2/8

Thomas Hufschmid

Die insgesamt acht im Rahmen der Grabung geborgenen Architekturteile stammen allesamt aus Befundzusammenhängen, die auf eine noch in römischer Zeit erfolgte sekundäre Verwendung schliessen lassen. Dementsprechend sind die Bauteile umgearbeitet (zumeist verkürzt) und liegen nur noch in fragmentierter Form vor. Rückschlüsse auf die Primärverwendung der Steine sind nur noch ansatzweise möglich.

Auffällig ist das aus weisslich-beigem Kalkstein (calcaire urgonien) gearbeitete Stück Inv. 12/15852-01, das in einer späten Bauphase (état 5) als Begrenzung eines Strassengrabens wiederverwendet worden ist (Fig. 32). In seiner Primärverwendung muss es sich bei dem Kalksteinblock um eine Treppenstufe gehandelt zu haben, wie die zweiseitige Anathyrose auf der originalen Schmalseite und die Masse zeigen (Fig. 52). Die Tritthöhe betrug rund 25 cm, die Auftritttiefe 30 cm. Eine ca. 5 cm breite Abarbeitung am hinteren Rand lässt zusammen mit Resten von Ziegelschrotmörtel vermuten, dass dort eine weitere Treppenstufe, eine Kalksteinplatte oder eine gemauerte und verputzt Struktur aufgemörtelt gewesen ist. Aufgrund dieser Spuren scheint das Stück ursprünglich als Treppenteil oder Sockel in Zusammenhang mit einem Badebecken verbaut gewesen sein, wo es auf der Aussenseite als Teil eines Zugangs zum Becken gedient hätte. Hierzu passen auch die beiden auf der Tritt-Oberfläche eingehauenen Längsrillen, die möglicherweise zum Ableiten des Wasserfilms gedient haben. Ein zweites Stück aus Urgonien-Kalkstein (Inv. 12/15721-01) lässt sich mit aller Vorsicht vielleicht ebenfalls in seiner primären Verwendung einem abgebrochenen Bad zuweisen. Es handelt sich um ein innen hohles, säulenartig erscheinendes Fragment, dessen Deutung ohne primären Befundzusammenhang ausserordentlich schwierig ist. Es könnte sich allenfalls um den Standfuss eines Kalksteinbeckens, respektive eines Labrums handeln. Der stark fragmentierte Zustand lässt allerdings keine verbindliche Interpretation zu.

Im Weiteren liegen vier aus Molasse-Sandstein gefertigte Säulentrommeln vor (Inv. 12/15702-01; 12/15851-02; 12/15835-01; St 8; vgl. auch Fig. 26), deren Durchmesser von 34-42 cm

auf eine ursprüngliche Verwendung in einer 3,00-3,50 m hohen Portikus schliessen lassen. Wie Fig. 32 zeigt, wurden auch diese Säulenteile sekundär wieder verwendet und ohne Basis oder Plinthe direkt auf die Fundamentstickung aus Kalksteinen (St 8) gesetzt.

Offenbar in Drittverwendung wurde der als Punktfundament für eine Art Stütze oder Holzpfosten dienende Muschelkalkstein-Quader (grès coquiller) Inv. 12/15853-01 verbaut (Fig. 53). Wie die auf einer Seite erhaltene Anathyrose zeigt, scheint es sich ursprünglich um ein Element einer mehrteiligen Türschwelle oder einer Portikus-Plinthe gehandelt zu haben. Die stark abgelaufene Oberfläche und die auf einer Seite verrundete obere Quaderkante belegen, dass der Steinblock in seiner ersten Verwendung an einem viel begangenen Durchgang eingebaut gewesen war. In seiner zweiten Verwendung wurde der Schwellenquader aus seiner ursprünglichen Lage entfernt, auseinander gebrochen und dann in einer mit Ziegelschrotmörtel gebundenen, ansonsten nicht näher bekannten Baustruktur verwendet. Das vollständige Fehlen von Ziegelschrotmörtel im Bereich von St 71 (supra, S. 321) gibt Anlass zur Annahme, dass bei der auf der Grabung angetroffenen Befundsituation der Muschelkalksteinguader bereits in Drittverwendung zum Einsatz gekommen ist.

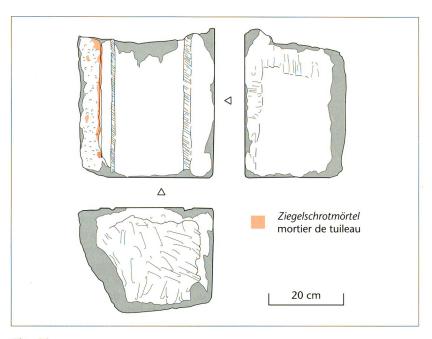
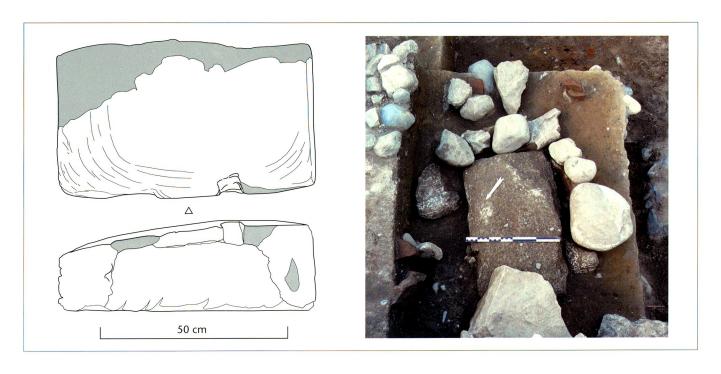


Fig. 52

2012.03. Insula 8. Inv. 12/15852-01, Treppenstufe, möglicherweise in Verbindung mit einem Badebecken. Hellbeiger bis weisser Kalkstein (calcaire urgonien). Vorderseite und Aufsicht fein gespitzt; Rückseite roh belassen. Linke Seitenfläche mit zweiseitiger Anathyrose, rechte Seitenfläche mit groben Hieben sekundär weggespitzt. Unterseite ganzflächig grob gespitzt. Auf der Oberfläche, im Abstand von 7 cm resp. 8 cm vom Rand je eine eingemeisselte Längsrille von dreieckigem Querschnitt. Am hinteren Ende eine punktgespitzte, ca. 4-5 cm breite und rund 3 mm tiefe Abarbeitung; am vorderen Rand der Abarbeitung, vereinzelt auch in den Spitzhieben der Fläche Spuren von Ziegelschrotmörtel.

Fig. 53

2012.03. Insula 8. Inv. 12/15853-01, Schwellenquader, in anderer Funktion noch in römischer Zeit sekundär und tertiär wieder verwendet. grauer Muschelkalkstein (grès coquiller). Oberfläche stark abgeschliffen oder abgelaufen; Stirn- und Rückseite mittelgrob gespitzt. Rechte Seitenfläche mit dreiseitiger, tiefer Anathyrose, linke Seitenfläche gebrochen. Unterseite mittel grob gespitzt. Auf der Oberfläche und der gebrochenen Seitenfläche Reste von Ziegelschrotmörtel. Die «Ausarbeitung» am oberen Rand der Anathyrose ist durch Bruch und Absplitterung entstanden.



### La peinture murale

Alexandra Spühler

La fouille a livré trois caisses de peinture murale contenant un peu plus de 200 petits fragments issus de 31 ensembles différents. La grande majorité, dans un état très fragmentaire, provient des locaux L 2, L 6 et L 7, et présente une surface picturale à fond rouge, noir ou blanc.

Un fragment à fond blanc avec bande et mouchetis a été découvert dans le comblement de la tranchée de récupération de M 5. Les motifs, la composition du mortier ainsi que les empreintes de chevrons visibles au revers permettent de rattacher ce fragment à des enduits récoltés dans le local L 9 (couloir) lors de l'intervention de 1961 (fig. 30). Des plaques effondrées sur le sol, seuls quelques fragments ont été conservés (fig. 54). Il s'agit d'un décor de bas de paroi à fond blanc présentant des mouchetures rouges sous une large bande noire surmontée d'un filet rouge.

En 1961, une autre peinture a été mise au jour dans la pièce voisine L 5. Elle s'est également effondrée sur le sol en *terrazzo*, face contre

terre, laissant apparaître le revers recouvert d'empreintes de chevrons. Tout comme pour le décor à fond blanc, ces traces ont été incisées sur toute la surface des murs construits en terre et bois<sup>51</sup>. Cette peinture, prélevée par plaques dans un coulage de plâtre<sup>52</sup>, se compose d'une plinthe rose mouchetée de jaune, de rouge bordeaux et de vert, au-dessus de laquelle des panneaux rouges à encadrement jaunes alternent avec des inter-panneaux noirs.

Les nouvelles données apportées par la fouille de 2012 ont permis de revoir les datations proposées lors d'une première étude réalisée en 1989<sup>53</sup>: entre 40 et 70 ap. J.-C. pour le décor polychrome et entre 70 et 100 ap. J.-C. pour la composition à fond blanc. En réalité, ces peintures ne peuvent pas être antérieures au milieu du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., la construction des sols en *terrazzo*, sur lesquels ces ensembles se sont effondrés, intervenant lors de la phase 5 du bâtiment, soit à partir de 150 ap. J.-C.

Fig. 54
1961.06. Insula 8. Les
plaques de peinture murale
effondrées sur le sol du couloir
I 9.



<sup>51</sup> Les vestiges d'une sablière basse séparant les locaux L 5 et L 9 indiquent bien qu'il s'agit d'une paroi en structure légère.

<sup>52</sup> Inv. 61/3537-3543.

<sup>53</sup> M. Fuchs, Peintures romaines dans les collections suisses (Bulletin de liaison du Centre d'étude des peintures murales romaines 9), Paris, Soissons, 1989, p. 24-25.

# 2012.04 - Sur Fourches - Le Paon / nécropole de la porte de l'Ouest

Nécropole romaine.

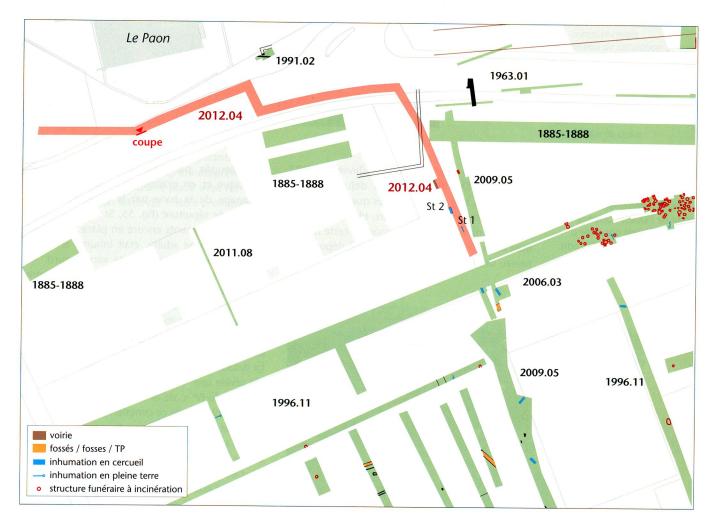
Fouille préventive et suivi des travaux. Avril, mai 2012.

Ensembles MRA: 12/15144-15149: céramique, faune, ossements humains, métal, verre, peinture murale, architecture, bois.

Investigations et documentation : H. Amoroso, A. Schenk, L. Francey, T. Corvin.

Inventaire et étude du mobilier : S. Bosse Buchanan et D. Castella (céramique), LRD Moudon (analyse dendrochronologique).

CN 1185, 569 330 / 191 870; 569 250 / 191 885 Altitude env. 448,50 m *Sur Fourches – Le Paon* Parcelle 4508 Carré B 12



L extension du réseau de chauffage à distance dans le nouveau quartier résidentiel de *Sur Fourches*, sur le site de la nécropole de la porte de l'Ouest, a donné lieu à l'ouverture d'une tranchée de près de 40 m de longueur au sud de la route de contournement d'Avenches (fig. 55 et 70). Large de 1,80 m et profonde de 1,40 m, celle-ci a été rapidement submergée par la nappe phréatique (fig. 3). Perturbé par diverses conduites et autres fossés de drainage, le sous-sol archéologique de ce secteur s'est révélé

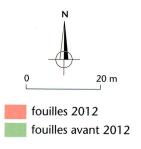
54 BPA 51, 2009, p. 96-102.

56 Longueur du cercueil : 2 m, largeur : 55 cm.

identique à celui observé à proximité lors d'une précédente intervention<sup>54</sup>, avec de nombreux éléments de démolition romaine (morceaux de *tegulae*, moellons de calcaire, galets, déchets de bois, charbons) mêlés d'ossements animaux et de quelques tessons de céramique.

Implantées à 6 m de distance l'une de l'autre et à moins de 1 m sous le couvert végétal, deux sépultures à inhumation ont été repérées dans l'emprise des travaux<sup>55</sup>. L'une d'elles (fig. 55, St 2) comprenait un cercueil très endommagé dont les restes des planches en sapin blanc permettent de restituer un coffre assemblé à l'aide de clous et renforcé dans sa partie inférieure par de petites lattes transversales en épicéa<sup>56</sup>. Ces dernières proviennent d'un arbre dont la date

Fig. 55
2012.04. Sur Fourches Le Paon / nécropole de la
porte de l'Ouest. Situation des
tranchées ouvertes en 2012
et localisation de la coupe
relevée face au Paon.



<sup>55</sup> Altitude absolue du fond du cercueil : env. 447,90 m.

Fig. 56
2012.04. Sur Fourches Le Paon / nécropole de la
porte de l'Ouest. Les restes
de l'une des deux tombes à
inhumation mises au jour
(St 2).



Fig. 57
2012.04. Sur Fourches Le Paon / nécropole de la
porte de l'Ouest. Colonne
stratigraphique observée à
proximité du portail du Paon.

d'abattage se situe en automne/hiver 191/192 ap. J.-C.<sup>57</sup>. Des ossements du défunt, orienté tête au sud, n'étaient conservés que les os longs des membres inférieurs (fémurs, tibias, péronés). Le seul élément de mobilier associé à cette tombe était une cruche de type indéterminé déposée au niveau des pieds (fig. 56).



Recoupée par un drain et une conduite électrique et en grande partie abimée lors du décapage de la zone par la pelle mécanique, la seconde sépulture (fig. 55, St 1) n'a livré que quelques ossements encore en place. Le défunt, enfant ou jeune adulte, était inhumé en pleine terre en position dorsale, tête vers le nord. Aucun mobilier n'accompagnait la tombe. D'autres ossements épars qui pourraient provenir de l'une ou l'autre de ces tombes ont été prélevés.

Ces deux sépultures portent à six le nombre d'inhumations mises au jour dans ce secteur précis de la nécropole entre 2006 et 2012 (fig. 55). La datation des cercueils par la dendrochronologie révèle une implantation entre la fin du II<sup>e</sup> s. et la fin du IV<sup>e</sup> s. de notre ère<sup>58</sup>. La longévité de la fréquentation de ce cimetière, dont témoignait déjà la sépulture chrétienne de la première moitié du IV<sup>e</sup> s. trouvée non loin de là en 1872<sup>59</sup>, s'en trouve donc confirmée.

Cette tranchée s'est prolongée perpendiculairement puis en bordure nord de la route cantonale avant de se poursuivre sur le côté ouest de la route de Villars-le-Grand (fig. 55). À la hauteur du portail d'entrée de la propriété du Paon (parcelle 479), les travaux ont révélé la présence, séparés par d'épais remblais, de deux niveaux de chaussée antérieurs à l'actuelle route de contournement, aménagée au début des années 1960 (fig. 57).

<sup>57</sup> Réf LRD12/R6736.

<sup>58</sup> Soit 219 ap. J.-C. ± 5 ans et 386 ap. J.-C. ± 5 ans pour les tombes trouvées en 2005-2006 : *BPA* 48, 2006, p. 110-113 (réf. LRD06/R5807 et R5849R), et automne 212/213 ap. J.-C. pour celle découverte en 2009 : *BPA* 51, 2009, p. 96-103 (réf. LRD09/R6308).

<sup>59</sup> R. Degen, Zu einem frühchristlichen Grab aus Aventicum, in : Helvetia Antiqua. Festschrift für E. Vogt, Zürich, 1966, p. 253-270.

Le plus ancien (fig. 58, 1) est apparu à une profondeur de 2 m (alt. 446,20 m), sous la forme d'un horizon de galets liés à des sédiments sablonneux oxydés, surmonté d'une épaisse couche de matériaux hétérogènes de démolition (moellons de calcaire jaune, morceaux de grès, galets, fragments de bois) (fig. 58, 2). Comme le suggère la présence dans ce remblai de deux fragments de catelles de poêles à motif floral d'époque moderne (XVIe-XVIIe s.), cet ancien chemin semble être antérieur au réaménagement du profil de la voirie entrepris au début du XIXe s. de ce côté-ci de la ville afin d'adoucir la pente en direction du bourg médiéval de la colline<sup>60</sup>. C'est par contre vraisemblablement à cette phase de développement que pourrait remonter le second niveau de chaussée (alt. 447,40 m). Caractérisé par un radier de gros galets revêtu d'une chape de gravier (fig. 58, 4) et reposant sur un remblai de matériaux morainiques stériles d'env. 50 cm d'épaisseur (fig. 58, 3), celui-ci s'apparente à un pavage observé en 1991 à une quarantaine de mètres de là (fig. 55, 1991.02) et interprété alors comme le revêtement d'une place avec fontaine figurant sur le plan Ritter de 1786 à proximité du relais du Paon<sup>61</sup>.



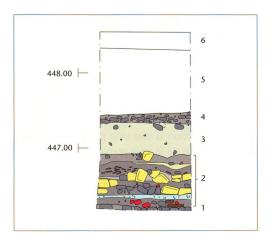


Fig. 58

2012.04. Sur Fourches -Le Paon / nécropole de la porte de l'Ouest. Colonne stratigraphique, vue sud, relevée à proximité du portail du Paon.

- 1 niveau de circulation
- 2 remblais de matériaux hétérogène de démolition
- 3 remblai de matériaux morainiques
- 4 niveau de circulation
- 5 remblai pour la route de contournement
- 6 niveau de circulation actuel

calcaire jaune
boulet
tegulae / pilettes
bois
mortier de chaux

<sup>60</sup> Grandjean 2007, t. l, p. 231. 61 *BPA* 33, 1991, p. 132-133.

CN 1185, 571 500/194 735 Altitude 432 m Faoug Pâquier-aux-Oies Parcelle 677

# 2012.05 - Faoug / Pâquier-aux-Oies

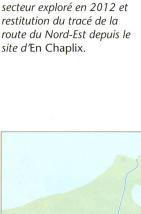
Fouille préventive. 21 et 22 août 2012. Investigations et documentation : H. Amoroso, A. Schenk.

La construction d'une villa privative à Faoug, à proximité de la voie romaine attestée entre Avenches et Montilier (FR) et dans un secteur où des constructions romaines ont déjà été mises au jour<sup>62</sup>, a motivé la surveillance préventive du chantier (fig. 59 et 60).

Après le décapage de la terre végétale, le terrain naturel, composé d'une épaisse couche de sable, a été atteint sur l'entier de l'emprise du bâtiment. Deux dépressions (St 1 et 2) dont l'origine antique semble peu probable, ainsi que le lit d'un chenal tari<sup>63</sup> (St 3), tout aussi récent, ont été mis au jour (fig. 61). Ce dernier semble parallèle à la voie romaine et lui doit certainement son existence. En effet la route forme une légère butte qui devait faire un obstacle à l'évacuation des eaux, engendrant ainsi le cours d'eau.

Aucun élément nouveau n'a donc été mis en évidence pour caractériser l'occupation de ce secteur à l'époque romaine. Celle-ci devait probablement être en lien avec le lac de Morat voisin. La construction prochaine de villas dans les parcelles avoisinantes apportera peut-être des éléments de réponse.

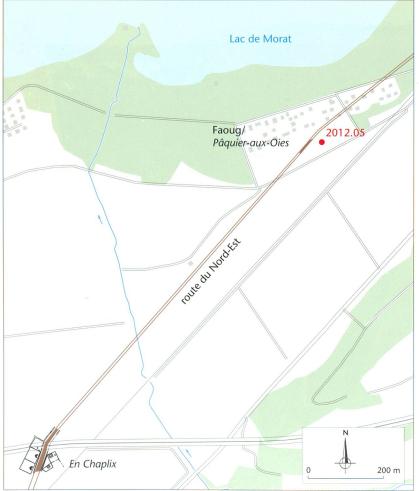
H. Amoroso



2012.05. Faoug / Pâquier-

aux-Oies. Situation du

Fig. 59



<sup>62</sup> BPA 50, 2008, p. 268-269; BPA 53, 2011, p. 189-

<sup>63</sup> Largeur 6 m, profondeur 1 m. Le remplissage supérieur est exclusivement constitué de graviers. Le comblement inférieur est composé de plusieurs couches de sable et de limon.

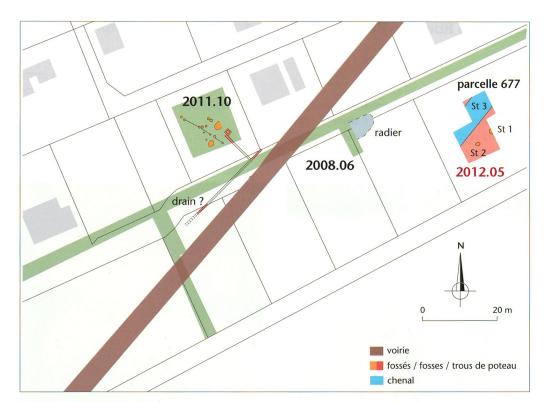


Fig. 60 2012.05. Faoug / Pâquieraux-Oies. Plan schématique des vestiges découverts en 2008 et 2011. Situation du secteur exploré en 2012.

fouilles 2012 fouilles avant 2012



Fig. 61 2012.05. Faoug / Pâquieraux-Oies. Vue du chantier en direction d'Avenches. Large chenal parallèle à la voie romaine qui se situe à proximité.

CN 1185, 569 765 / 192 195 Altitude env. 448,50 Vieille Ville Parcelle 698 Carré H 13

## 2012.06 - Rue des Alpes 7

Vieille Ville.

Trouvaille fortuite. 22 avril 2012.

Ensemble MRA: 12/15642: architecture.

Investigations et documentation : P. Blanc, L. Francey. Inventaire et étude du mobilier : Th. Hufschmid.



Fig. 62 (en haut à g.) 2012.06. Rue des Alpes 7. Au centre de l'image, les deux tronçons de fût de colonne encore scellés dans le mur de la cave.

Fig. 63 (en haut à dr.) 2012.06. Rue des Alpes 7. Les deux tronçons de fût de colonne après leur extraction.

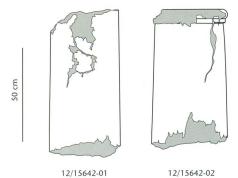


Fig. 64 (ci-contre) 2012.06 Rue des Alpes 7.

Inv. 12/15642-01. Tronçon médian de fût de colonne ; longueur conservée 78 cm, avec un diamètre maximum de 37 cm.

Inv. 12/15642-02. Tronçon supérieur d'un fût de colonne ; longueur conservée 75 cm, avec un diamètre maximum de 40 cm. Le lit d'attente porte encore la marque du trou de compas.



Deux segments de colonnes lisses monolithiques en calcaire blanc (urgonien) scellés dans le mur de la cave d'une maison de la vieille ville (fig. 70, 2012.06) ont été prélevés à l'occasion des travaux de raccordement de cette habitation au réseau de chauffage à distance (fig. 62 et 63). De diamètres différents, les tronçons ne proviennent pas de la même colonne mais probablement de deux colonnes identiques.

Le couronnement du fût Inv. 12/15642-02 est encore presque entièrement conservé et présente un tore surmontant un petit listel (fig. 64). Il est possible que la colonne ait supporté autrefois un chapiteau composite d'ordre corinthien ou gallotoscan.

Les dimensions et le caractère de ces deux pièces les apparentent à différentes colonnes du portail d'entrée de l'amphithéâtre dans sa phase de construction la plus récente.

Même si le diamètre de la partie supérieure du fût est ici légèrement plus important, il ne nous semble pas exclu, compte tenu du lieu de découverte relativement proche de l'amphithéâtre, qu'il puisse s'agir d'éléments de colonnes ayant appartenu à l'origine au petit ordre du *propylon* de cet édifice, érigé vers 165 ap. J.-C.<sup>64</sup>.

Th. Huschmid, P. Blanc

<sup>64</sup> Ph. Bridel, L'amphithéâtre d'Avenches (Aventicum XIII ; CAR 96), Lausanne, 2004, p. 91-165 et dépliant 17.

Altitude 452,30 m Voirie, nécropole Parcelle 500

Carré C 12

# 2012.07 – Route de Lausanne 1 / Nécropole de la porte de l'Ouest

Voirie, nécropole.

Fouilles préventives. Septembre 2012.

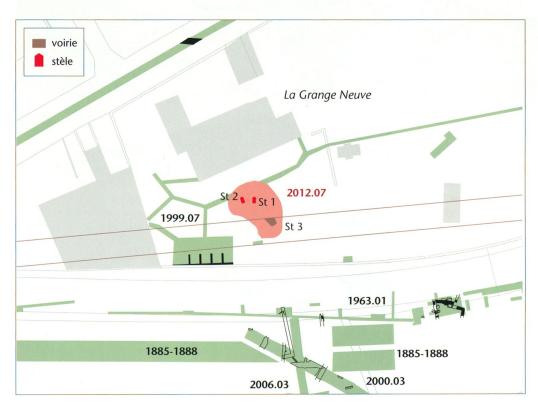
Ensembles MRA: 12/15140-15141, 15860-15864: céramique, faune, métal, monnaies, architecture,

stèles funéraires.

Investigations et documentation : H. Amoroso, A. Schenk, L. Francey.

Inventaire et étude du mobilier : S. Bosse Buchanan et D. Castella (céramique), I. Liggi Asperoni (monnaie),

R. Frei-Stolba, H. Lieb, M. Aberson (épigraphie).



**Fig. 65** 2012.07 Route de Lausanne 1 / nécropole de

la porte de l'Ouest. Situation des travaux réalisés en 2012.

CN 1185, 569 420 / 191 925

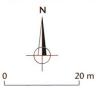




Fig. 66

2012.07 Route de
Lausanne 1 / nécropole de la
porte de l'Ouest. Apparition
de l'une de deux stèles
funéraires au début des
travaux de terrassement.

e suivi des travaux d'excavation pour la création d'un étang dans le jardin de la propriété de la *Grange Neuve* (fig. 2) à l'entrée ouest d'Avenches, a permis la découverte exceptionnelle de deux stèles funéraires inscrites en grès coquillier, et a confirmé le tracé, restitué jusqu'alors de manière hypothétique au nord de la nécropole de la porte de l'Ouest, de l'une des principales voies d'accès à la ville romaine (fig. 65 et 70)<sup>65</sup>.

Les deux stèles ont été trouvées en dehors de tout contexte archéologique à une profondeur d'environ 1 m sous le couvert végétal, au sein d'un épais remblai de nivellement constitué à une époque indéterminée mais postérieure à l'occupation romaine du secteur (fig. 66 et 69, C 1). Ce



<sup>65</sup> En 1999, l'implantation d'une canalisation en bordure du secteur fouillé cette année n'avait donné lieu à aucune découverte particulière, hormis quelques murets contemporains d'un ancien mur d'enclos de la propriété. Dans la moitié ouest de la parcelle avaient par contre été repérés une aire empierrée et, à proximité, un squelette d'équidé. Leur attribution à l'époque romaine n'est cependant pas assurée. Enfin, une maçonnerie d'angle associée à du mobilier antique et post-romain avait été relevée en limite est de la propriété : BPA 41, 1999, p. 231-232.



Fig. 67
2012.07 Route de
Lausanne 1 / nécropole de
la porte de l'Ouest. L'une de
deux stèles funéraires une fois
retournée.



Fig. 68
2012.07 Route de
Lausanne 1 / nécropole
de la porte de l'Ouest. Vue
de la chaussée romaine
partiellement observée en
limite de fouille (en bas, à dr.).

remblai a également livré une pomme de pin en calcaire blanc<sup>66</sup>, élément de décor caractéristique d'une architecture funéraire dont plusieurs autres exemplaires ont déjà été trouvés par le passé dans ce secteur<sup>67</sup>.

Les sépultures dont les stèles marquaient l'emplacement se situaient vraisemblablement dans le cimetière voisin, là où d'autres stèles inscrites et plusieurs éléments sculptés provenant de petits édifices funéraires avaient été mis au jour lors des fouilles menées par l'Association Pro Aventico en 1885-1886 en face du *Paon* (fig. 55, 1885-1886). La position qu'elles occupaient au moment de leur découverte indique qu'elles étaient installées côte à côte à 3 m à peine de distance l'une de l'autre, la face inscrite tournée en direction de la Grange Neuve, bâtisse où résida dès 1780 et jusqu'à sa mort en 1796, Lord Spencer Compton, comte de Northampton, qui marqua de son empreinte l'histoire des recherches archéologiques sur le site<sup>68</sup>. Il n'est ainsi pas interdit de supposer que les stèles ont été exposées en cet endroit par

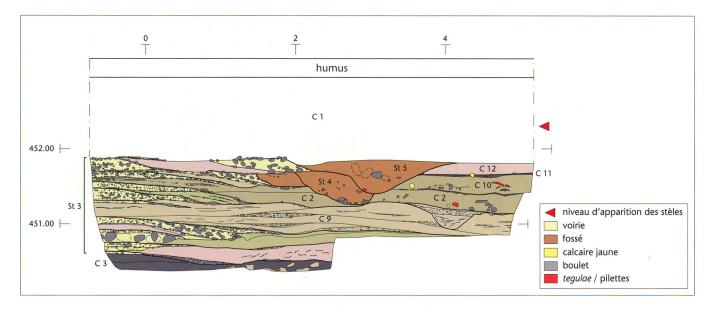
le comte lui-même, avec peut-être d'autres éléments architecturaux selon lui dignes d'intérêt.

Lisibles pratiquement dans leur intégralité, les inscriptions figurant sur les stèles les associent à deux légionnaires inhumés à *Aventicum* à l'âge d'une vingtaine d'année. Leur incorporation à la *legio I Adiutrix*, dont l'histoire et notamment les activités dans le domaine du génie militaire et de la construction sont bien connues, est un élément déterminant pour dater ces deux sépultures de la

<sup>66</sup> Inv. 12/14854-06. Hauteur conservée 38 cm, diamètre env. 30 cm.

<sup>67</sup> BPA 51, 2009, p. 97. Un autre exemplaire (inv. Troyon 1886/2017) est mentionné par W. Cart dans son catalogue du mobilier des fouilles de 1885-1886 : BPA 1, 1887, p. 21.

<sup>68</sup> Grandjean 2007, t. II, p. 377. Voir aussi J.-P. Dal Bianco, M. Fuchs, Erasmus Ritter et Lord Spencer Compton: archéologues de la première heure réunis par une passion commune, *Aventicum – Nouvelles de* l'Association Pro Aventico 8, novembre 2005, p. 2-3.



fin du ler s. de notre ère<sup>69</sup>. Ces témoignages sont d'autant plus exceptionnels qu'ils constituent la première attestation écrite de la présence d'un détachement de soldats à *Aventicum*, qui plus est précisément à l'époque où la ville, récemment promue au rang de colonie, se pare notamment d'une enceinte de prestige, ouvrage militaire par excellence.

À quelques mètres du lieu de trouvaille des stèles, une chaussée antique dont le tracé était jusqu'alors hypothétique, a été repérée à une profondeur d'env. 2 m (fig. 65, St 3 et fig. 70, 1). Observée sur une faible surface en limite de l'emprise des travaux, sa largeur n'est pas connue (fig. 68). Elle présente de multiples recharges compactes de galets et de graviers oxydés d'une épaisseur totale de 1,40 m qui sont le signe d'un constant entretien et d'une longue durée d'utilisation<sup>70</sup>. Établis au sommet du substrat naturel fortement chargé en matière organique (fig. 69, C 3), les niveaux de circulation les plus profonds ne paraissent pas, du moins dans l'emprise restreinte de ces fouilles, avoir succédé à un chemin antérieur à l'époque romaine. Alors que l'on peut associer les recharges supérieures, bordées de fossés (fig. 69, St 4 et 5), à des niveaux d'occupation contenant un rare mobilier céramique du IIe s. ap. J.-C. (fig. 69, C 2,

10 et 12), ces premières strates ne sont pas précisément datées. Leur contemporanéité avec le segment de route observé à 200 m de là en amont de la porte de l'Ouest (fig. 70, 2) et antérieur au mur d'enceinte, édifié dans le dernier quart du ler s. ap. J.-C., est toutefois vraisemblable. À l'époque flavienne, une modification de son tracé aura par conséquent été nécessaire à l'approche de la porte nouvellement créée. Quoi qu'il en soit, avec cette chaussée se précisent enfin les limites, sur son flanc nord, du vaste secteur funéraire que constituait la nécropole de la porte de l'Ouest.

La question de la chronologie et de la dynamique de développement des différentes voies et chemins qui se déploient en éventail de part et d'autre de la porte de l'Ouest, point de convergence d'un corridor de circulation naturel, est particulièrement complexe, ces aménagements, observés le plus souvent en fond de tranchée, n'ayant pas fait l'objet de fouilles en extension. C'est particulièrement vrai dans le secteur extra muros de la nécropole de la porte de l'Ouest où le lieu-dit Sur Fourches évoque aujourd'hui encore une croisée de chemins<sup>71</sup> : comme l'avait démontré une campagne de sondages exploratoires menée à grande échelle dans cette région du site en 1996<sup>72</sup>, il n'est ainsi pas toujours possible d'y distinguer les tronçons de routes antiques des axes plus récents qui, dans certains cas, ont pu venir s'y superposer. Attendus en 2013-2014, les travaux liés à la dernière étape de développement de ce quartier résidentiel seront peut-être la dernière occasion de verser de nouvelles pièces à cet intéressant dossier. Une reprise, conjointement, de l'ensemble des données concernant la porte de l'Ouest, très partiellement dégagée lors de l'aménagement de la route de contournement d'Avenches dans les années soixante, s'impose d'ores et déjà comme un complément indispensable à ce thème de recherche.

P. Blanc

## Fig. 69

2012.07 Route de Lausanne 1 / nécropole de la porte de l'Ouest. Profil stratigraphique de la chaussée St 3.

C 3 : substrat naturel tourbeux compact ;

C 9 : sédiments limoneux dus à un épisode d'inondation rapide ;

C 2, 10, 11, 12 : niveaux d'occupation avec mobilier archéologique ;

C 1 : remblai argileux gris beige ;

St 4, St 5 : fossés latéraux.

<sup>69</sup> *Cf. supra*, A. Schenk, H. Amoroso, P. Blanc, avec une contribution de R. Frei-Stolba, Des soldats de la *legio I Adiutrix* à *Aventicum*. À propos de deux nouvelles stèles funéraires d'Avenches, p. 7-118.

<sup>70</sup> Effectuée par Carole Blomjous-Senn, géomorphologue (Archeodunum SA), l'analyse d'un échantillonnage de sédiments prélevés sur ce profil a eu pour principal résultat de mettre en évidence un épisode ponctuel d'inondation entre les strates inférieures et supérieures de cette chaussée (fig. 69, C 9). Rapport du 4.10.2012 déposé aux archives du MRA.

<sup>71</sup> Le lieu-dit renvoie toutefois également au gibet, ou fourches patibulaires, encore attesté dans ce secteur au début du XVIII° s. : Grandjean 2007, t. I, p. 183.

<sup>72</sup> BPA 38, 1996, p. 103-105. Cf. également L. Margairaz Dewarrat, La nécropole de la Porte de l'Ouest, BPA 31, 1989, p. 119.

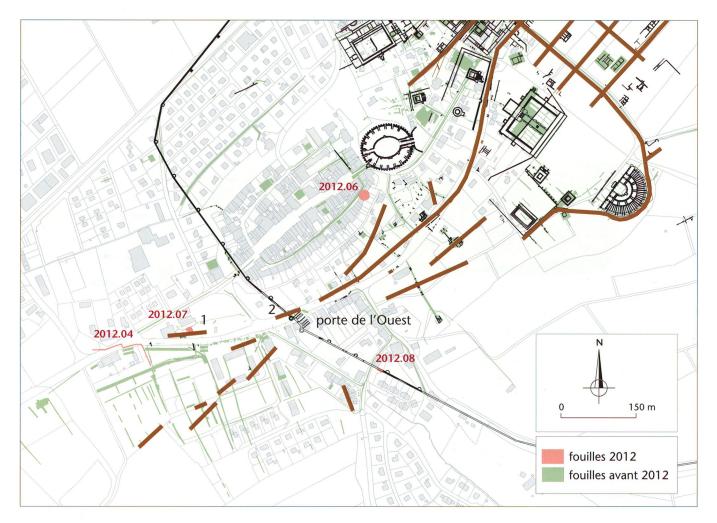


Fig. 70

2012.07 Route de
Lausanne 1 / nécropole de
la porte de l'Ouest. Plan
schématique du réseau routier
antique attesté de part et
d'autre de la porte de l'Ouest.

- 1 voie repérée en 2012
- 2 chaussée romaine antérieure au mur d'enceinte

# 2012.08 - Impasse des Lavandières / Mur d'enceinte

Enceinte romaine. Relevés préventifs. 3 octobre 2012. Investigations et documentation : H. Amoroso, A. Schenk. CN 1185, 569 800 / 191 845 Altitude 461 m Mur d'enceinte Parcelle 2239 Carré E 17



Fig. 71
2012.08. Impasse des
Lavandières / mur d'enceinte.
Relevé du noyau romain lors
des travaux de rénovation
du mur.

ans le secteur compris entre les tours 35 et 36 du mur d'enceinte, des travaux de réfection entrepris sur un ancien mur de soutènement ont mis au jour sur quelques mètres le noyau d'origine de la muraille antique dont le tracé a déterminé dans ce secteur le parcellaire actuel (fig. 70, 2012.08).

Visible en élévation sur une hauteur d'environ 1 m, la maçonnerie romaine repose ici sur un socle naturel de molasse dont le front a été taillé lors de la construction à cet endroit d'un hangar récemment démoli. L'intervention s'est limitée à une documentation sommaire des vestiges (photographie, relevé altimétrique, calage topographique; fig. 71) qui seront restaurés au printemps 2013 selon les directives du Laboratoire de conservation-restauration du Site et musée romains d'Avenches.

P. Blanc

# Abréviations et bibliographie

## Revues, séries et sigles

**ASSPA** 

Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle.

**AFEMA** 

Association française pour l'étude de la mosaïque antique.

BPA

Bulletin de l'Association Pro Aventico, Avenches.

CAD

Cahiers d'archéologie romande, Lausanne.

Doc. MRA

Documents du Musée romain d'Avenches, Avenches.

ΕiΛ

Forschungen in Augst, Augst.

MRA

Musée romain d'Avenches.

RHV

Revue historique vaudoise, Lausanne.

**SMRA** 

Site et musée Romains d'Avenches.

## **Ouvrages**

Dewarrat 1984

J.-P. Dewarrat, *L'enceinte romaine d'Avenches*, mémoire de licence en archéologie gallo-romaine, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, 1984. Manuscrit déposé au MRA.

Grandjean 2007

M. Grandjean, Avenches. La ville médiévale et moderne. Urbanisme, arts et monuments (Doc. MRA 14), Avenches, 2007.

Matter 2009

G. Matter, Das römische Theater von Avenches/Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte (Aventicum XV; CAR 114), Lausanne, 2009.

## Crédit des illustrations

Sauf mention contraire, les illustrations ont été réalisées par les collaborateurs du Site et du Musée romains d'Avenches (SMRA) et/ou sont déposées aux archives du Musée romain.

**Plans** 

H. Amoroso, L. Francey, A. Schenk, SMRA.

Photos

H. Amoroso, P. Blanc, L. Francey, A. Schenk, A. Schneider, SMRA.

Dessins d'objets

Ph. Bürli, L. Francey, SMRA.

Fig. 5

Photo Swisstopo.